



Celles-sur-Belle
Salle des fêtes

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Conseil communautaire 17 novembre 2022

Conseil communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

- **Quorum**
- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de M

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

1. Conseil communautaire du 22 septembre 2022 - Approbation du procès-verbal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du conseil communautaire du 22 septembre 2022.

2. Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes appréhende l'implication de Mellois en Poitou en matière d'égalité entre les femmes et les hommes :

- en tant qu'employeur
- en tant qu'instance décisionnelle et consultative

2. Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** du rapport annexé sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement au débat d'orientations budgétaires 2023 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

 SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

FINANCES

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Définition

- Obligation réglementaire dans les deux mois qui précèdent le vote du budget
- Retracer dans une délibération différente de celle du vote du budget
- Viser à mettre en lien les projets de la collectivité, les politiques publiques développées et leur traduction budgétaire

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Contexte national

- **Projet de loi de finances 2023 (non adopté à ce jour)**
 - Peu d'impact pour les collectivités
 - Augmentation de l'enveloppe DGF de 320M€
 - Suppression définitive de la TH sur les résidences principales
 - Suppression de la CVAE sur 2 ans compensée par une fraction de TVA
- **Situation économique**
 - L'évolution de la guerre en Ukraine a des conséquences sur l'activité des prix de gros et d'énergie : inflation forte prévue en 2023

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Rappel de la construction du budget 2023

Vote d'un budget de reconduction en décembre 2022 :

- **Activité courante des services**
- **Effet en année pleine des décisions déjà prises**

Vote d'un budget supplémentaire en mai 2023 :

- **Adoption des comptes administratif 2022**
- **Affectation des résultats**
- **Prise en compte des notifications fiscales et dotations de l'Etat**
- **Inscription des projets nouveaux**

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget principal

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLOX

Section d'investissement

Recette
investissement

Dépense
investissement

Dotation aux
amortissements
nette
1,1 M€

Remboursement
capital emprunt
1,1 M€

Capacité
d'autofinancem
ent **0 €**

Renouvellement et
entretien patrimoine
400 K€

La section de fonctionnement doit dégager un excédent permettant d'assurer le renouvellement naturel des biens et le remboursement des emprunts du locatif

Section de fonctionnement

Capacité
d'autofinancement
500 K€

Recettes

Dépenses

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Enjeux équilibre du budget principal 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : - 34 200 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 33 200 000 €

Manque pour équilibrer la section fonctionnement : - 1 000 000 €

Manque pour l'investissement : - 400 000 €

Marge de manœuvre à dégager : 1 400 000 €

Effet ciseau :

Hausse de la dépense :

- dépenses énergie
- Inflation
- impact créations de postes en année pleine

Baisse de la recette :

- perte 1,3 M€ de TH
- gel voire diminution subventions financeurs
- pas de hausse des taux d'imposition

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

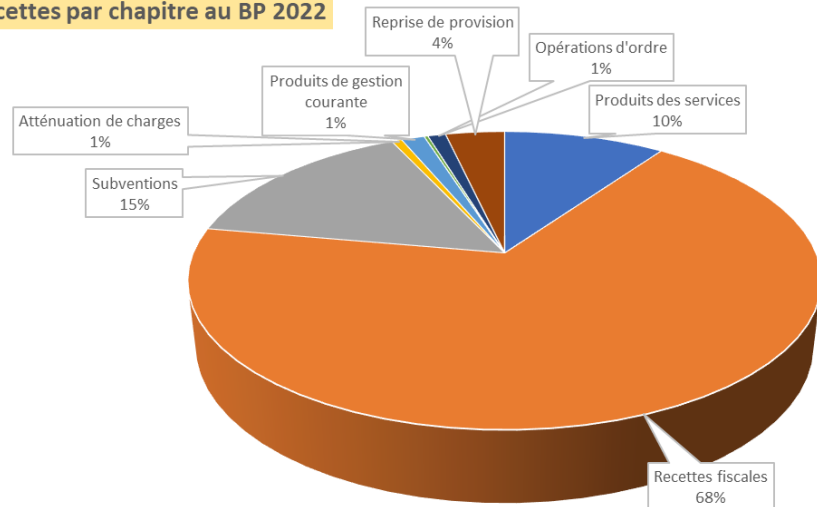
Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

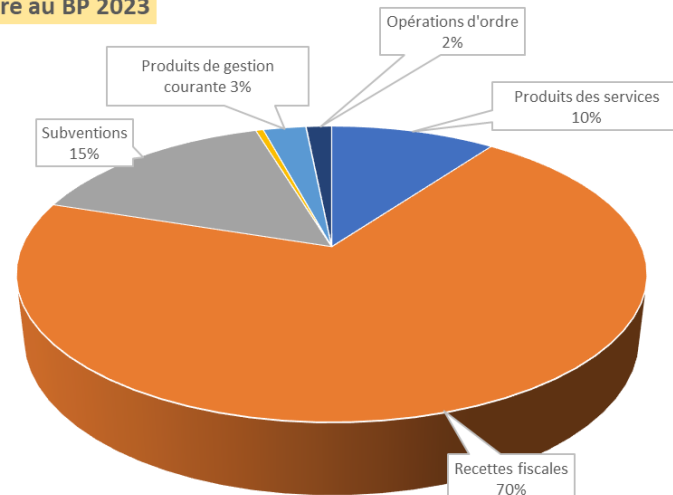
ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Recettes par chapitre au BP 2022



Recettes par chapitre au BP 2023



**Diminution de la part des recettes fiscales /
Augmentation de la part de
participations/subventions => les réformes fiscales
successives diminuent le pouvoir de taux de la
CCMP au profit de **compensations** fixées par l'Etat**

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

73 / Recettes fiscales : pas de hausse des taux

Evolution bases fiscales de 6% - impact inflation (à voir si plafonnement à 3,5%)

Compensation réforme de la THRP par la fraction de TVA : + 6%
(rebond économique estimé à 3%)

IFER : ajout 1% à 2022

CVAE : Produit inscrit à l'identique. Manque de visibilité sur le montant compensé par l'Etat

FPIC : id 2022

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

74 / Subventions et participations

Dont:

- dotations de compensation (toutes taxes)
- dotation d'intercommunalité
- financement attribué par la CAF et la MSA pour les structures PEEJ
- fonds d'amorçage pour les TAP
- subventions de l'Etat (dont accueils France services et cybersécurité)
- subventions de la région (transport scolaire et études dév éco)
- FCTVA de fonctionnement
- LEADER
- subventions du département (utilisation gymnases pour les collèges)
- participation des communes pour l'accueil d'enfants scolarisés hors territoire

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

70 / Produits des services

Hausse des tarifs en 2023 : +6% (à ajouter au BP 2023)

Prévision faite sans fermeture de structure

On trouve aussi dans ce chapitre les remboursements de frais par les budgets annexes comme les années antérieures

75 / Autres produits de gestion courante

Recettes de loyer et charges

77/ Produits exceptionnels

Remboursement des sinistres par les assurances

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

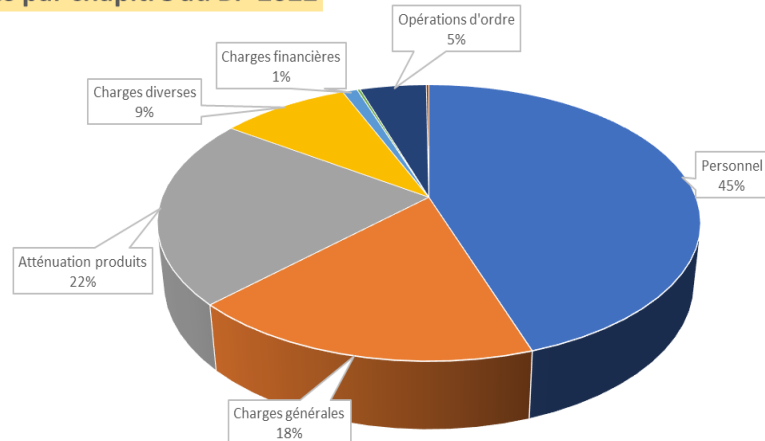
Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

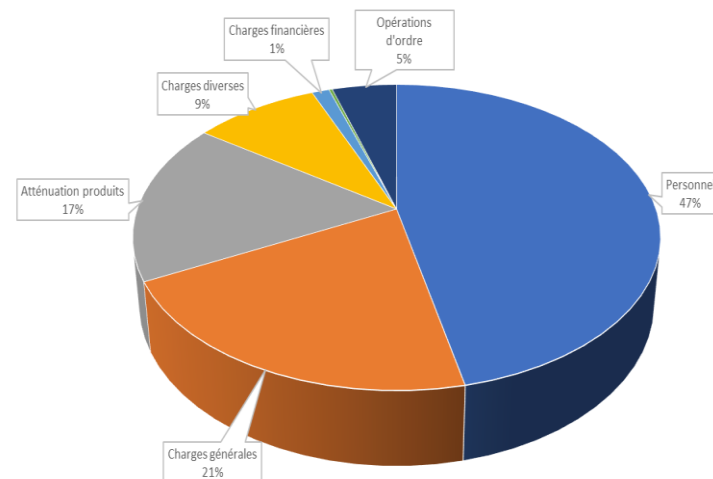
SLO

Dépenses par chapitre au BP 2022



Diminution des atténuations de produit car le ticket modérateur devrait être prélevé sur l'exercice 2022

Dépenses par chapitre au BP 2023



Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

011 / Charges à caractère général

Prise en compte de l'inflation

- Continuité autorisation d'engagement (AE/CP)

N° AE	Libellé	Montant de l'AP		CP 2022		CP 2023		CP 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
AE 2022-01 ETUDES STRUCTURELLE ACTIVITES ECONOMIQUES	BP 2023	192 600,00 €	139 345,00 €	42 000,00 €	39 953,00 €	76 800,00 €	63 392,00 €	73 800,00 €	36 000,00 €
	617 - ETUDES	192 600,00 €		42 000,00 €		76 800,00 €		73 800,00 €	
	7478 -SUBVENTIONS AUTRES		139 345,00 €		39 953,00 €		63 392,00 €		36 000,00 €

Etalement sur 3 ans de l'inscription budgétaire pour les études stratégiques développement économique et touristique (2022-2024)

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

• 012 / Charges de personnel

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Evolution obligatoire :

- Glissement Vieillesse Technicité estimé à 1,25% de la masse salariale : à la hausse pour les avancements, à la baisse pour les départs à la retraite et extinction progressive de la clause de sauvegarde
- Augmentation du point d'indice en année pleine
- Revalorisation tarif AIPM

Impact en année pleine de l'ensemble des postes déjà validés et transformation d'un poste déjà existant :

- Chargé de mission contractualisation et ingénierie financière

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

- **65 / Charges de gestion courantes**

Subventions aux associations – quelques ajustements :

- Augmentation pour l'Office de Tourisme

Subvention d'équilibre du budget patrimoine économique et du budget réseau de chaleur

- **014 / Atténuation de produits**

Comprend :

- ✓ Attributions de compensation – AC provisoires 2023 avec l'impact des corrections des montants de compensation de la part salariale des AC initiales du Mellois et de la régularisation du coût net des TAP des écoles de Brioux-sur-Boutonne et paizay-le-Chapt
- ✓ FNGIR id 2022
- ✓ Reversement IFR éolien

- **67 / Dépenses exceptionnelles**

Dont 65 000 € au titre du reversement de taxe de séjour à l'office du tourisme

Conseil communautaire – 17 novembre 2022

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

 SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

INVESTISSEMENT 2023

PPI : poursuite des travaux déjà engagés et votés en APCP

- Gendarmerie de Melle
- Gymnase de Brioux
- Résidence habitat jeune de Celles
- SMA Mougon
- Subvention campus des métiers
- PLUIH
- PLUI communaux
- Logiciel de gestion RH
- Pack scolaire
- Inventaire des zones humides
- Renouvellement du parc informatique

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

BUDGET PRINCIPAL AP/CP

Il est proposé la création de l'AP de suivante :

- Travaux écoles

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025
		Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
AP 2023-01 TRAVAUX ECOLES	BP 2023	1 440 000,00 €	480 000,00 €	480 000,00 €	480 000,00 €
	21731 - CONST BATIMENTS PUBLICS MAD	1 440 000,00 €	480 000,00 €	480 000,00 €	480 000,00 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

BUDGET PRINCIPAL AP/CP

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

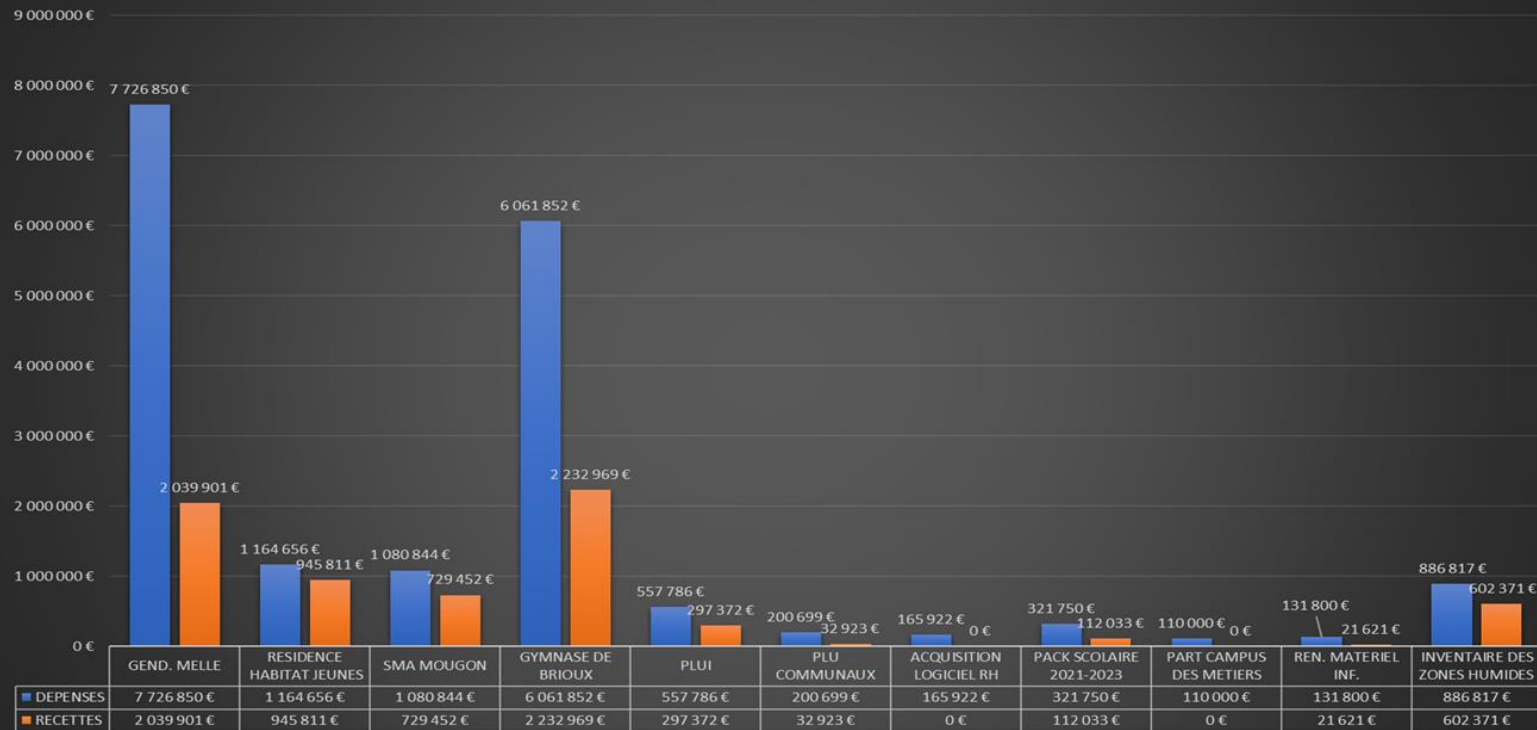
Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

PORTEFEUILLE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES



Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

BUDGET PRINCIPAL AP/CP

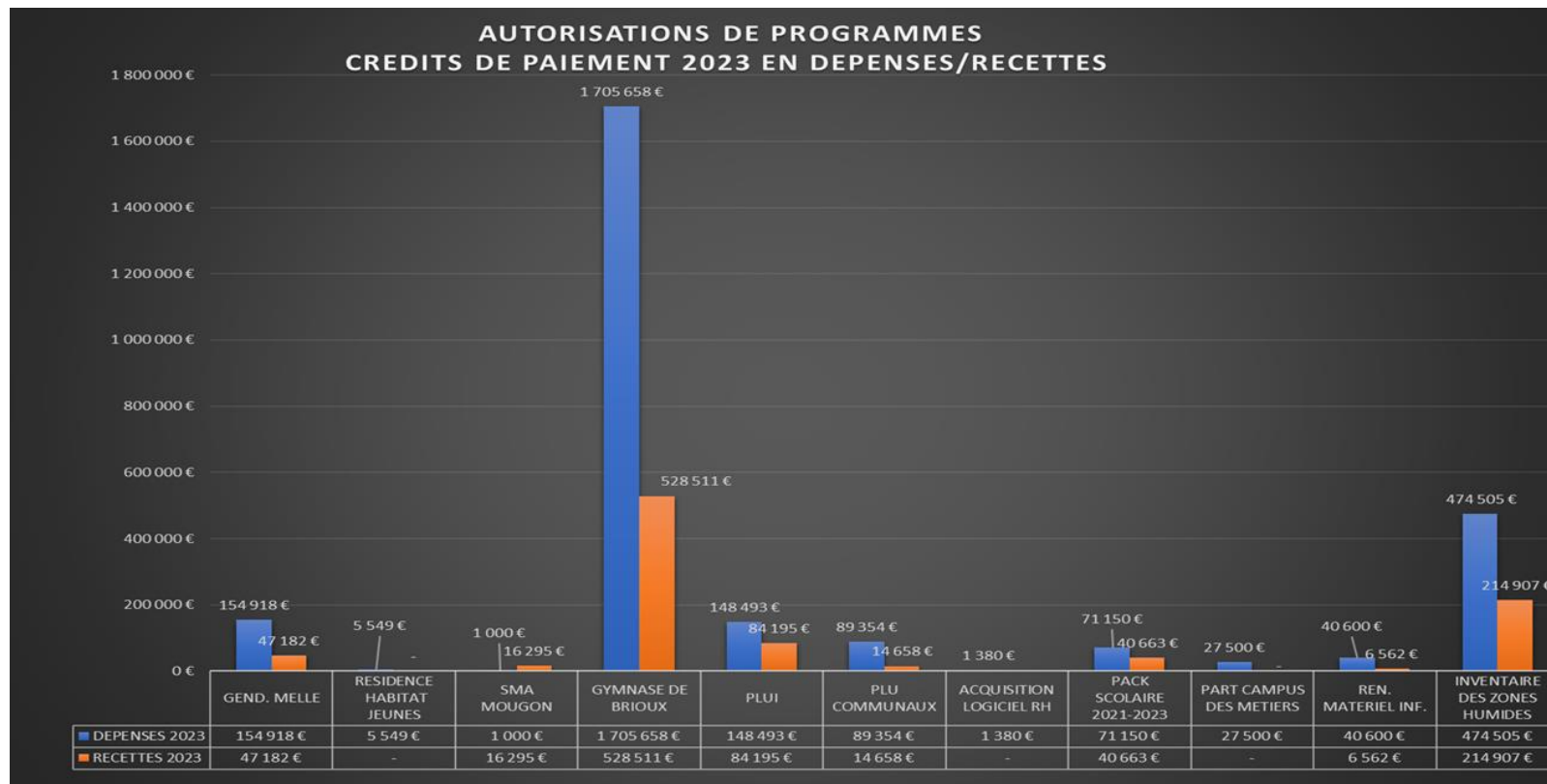
Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE



3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

 SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Dépenses

Montant total des CP sur AP : 3,2 M€

Autres projets :

- La poursuite de la signalétique des équipements communautaires
- La réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage
- La création de terrains familiaux

Recettes

Emprunts pour le gymnase de Brioux et travaux écoles : 2 M€

Subventions équipement : 731 K€

FCTVA

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

BUDGET PRINCIPAL	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
011 - Charges à caractère général	4 457 638,10 €	5 060 744,80 €	5 029 606,22 €	5 286 421,97 €	5 910 294,06 €	5 659 000,00 €	7 189 376,16 €	7 031 390,16 €	157 986,00 €	25,05%	27,04%
012 - Charges de personnel	9 587 299,85 €	11 130 718,17 €	12 118 326,20 €	13 389 361,22 €	14 623 933,44 €	14 300 000,00 €	15 922 282,73 €	14 061 857,46 €	1 860 425,27 €	9,89%	11,34%
014 - Atténuation de produits	7 658 053,38 €	6 497 938,00 €	6 115 587,00 €	6 237 773,04 €	7 130 374,00 €	7 281 200,00 €	5 860 403,00 €	5 860 403,00 €		-17,81%	-19,51%
65 - Autres charges de gestion courante	1 972 425,10 €	2 810 712,89 €	3 786 767,06 €	3 332 826,87 €	7 677 741,27 €	2 810 000,00 €	3 115 072,46 €	3 047 072,46 €	68 000,00 €	5,50%	10,86%
66 - Charges financières	364 151,27 €	371 427,34 €	353 407,83 €	336 666,35 €	404 705,93 €	404 706,00 €	434 099,94 €	354 099,94 €	80 000,00 €	27,14%	7,26%
67 - Charges exceptionnelles	927 525,15 €	419 255,45 €	42 930,89 €	162 617,71 €	152 447,04 €	130 680,00 €	82 760,00 €	82 760,00 €		16,82%	-36,67%
68 - Dotation aux provisions			2 633 990,00 €	18 112,00 €	- €	- €	- €			#DIV/0!	#DIV/0!
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 125 752,69 €	1 068 824,92 €	1 614 088,41 €	1 386 383,97 €	1 525 498,00 €	1 518 200,00 €	1 616 977,36 €	1 616 977,36 €		6,00%	6,51%
023 - Virement section d'investissement	- €			- €	- €		- €			-100,00%	#DIV/0!
TOTAL	26 092 845,54 €	27 359 621,57 €	31 694 703,61 €	30 150 163,13 €	37 424 993,74 €	32 103 786,00 €	34 220 971,65 €	32 054 560,38 €	2 166 411,27 €	5,88%	6,59%

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

BUDGET PRINCIPAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT									BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES		
002 - Excédent reporté	- €	- €			4 419 537,49 €	- €	- €			#DIV/0!	#DIV/0!
013 - Atténuation de charges	267 460,42 €	328 791,82 €	163 921,12 €	226 710,87 €	203 109,00 €	241 350,00 €	155 000,00 €	155 000,00 €		-23,69%	-35,78%
042 - Opérations d'ordre entre sections	244 085,16 €	258 217,58 €	673 786,79 €	335 026,30 €	486 268,00 €	357 540,00 €	517 609,21 €	517 609,21 €		47,64%	44,77%
70 - Produits des services	2 114 925,94 €	2 255 801,70 €	2 046 094,19 €	2 664 656,70 €	3 187 170,01 €	3 000 000,00 €	3 342 541,50 €	3 241 541,50 €	101 000,00 €	5,26%	11,42%
73 - Recettes fiscales	22 140 720,90 €	22 948 177,15 €	23 487 790,80 €	21 486 852,58 €	22 205 879,00 €	22 491 000,00 €	23 212 442,00 €	23 212 442,00 €		5,70%	3,21%
74 - Subventions et participations	3 508 242,91 €	3 861 612,65 €	4 134 565,96 €	5 367 986,54 €	5 162 757,24 €	5 100 000,00 €	5 082 058,05 €	5 046 645,55 €	35 412,50 €	2,99%	-0,35%
75 - Autres produits de gestion courante	322 551,40 €	511 461,27 €	421 730,00 €	424 223,97 €	516 982,00 €	491 000,00 €	866 060,00 €	866 060,00 €		90,89%	76,39%
76 - Produits financiers	160,16 €	38,73 €	- €	71,92 €	- €	- €	- €			#DIV/0!	#DIV/0!
77 - Produits exceptionnels	233 032,39 €	48 699,98 €	145 072,19 €	222 752,66 €	79 189,00 €	100 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €		-89,57%	-92,00%
78 - Reprise de provision	- €	5 000,00 €			1 164 102,00 €	1 164 102,00 €	- €			-100,00%	-100,00%
TOTAL	28 831 179,28 €	30 217 800,88 €	31 072 961,05 €	30 728 281,54 €	37 424 993,74 €	32 944 992,00 €	33 183 710,76 €	33 047 298,26 €	136 412,50 €	2,67%	0,72%
RESULTAT	2 738 333,74 €	2 858 179,31 €	- 621 742,56 €	578 118,41 €	- €	841 206,00 €	- 1 037 260,89 €	992 737,88 €	- 2 029 998,77 €		

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT									BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES		
001 - Déficit reporté			- €	- €	- €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
13 - Subv équipement				- €	35 169,00 €	35 169,00 €	- €			#DIV/0!	-100,00%
16 - Emprunts et dettes	1 275 261,95 €	2 900 122,71 €	914 412,98 €	939 391,92 €	6 727 480,00 €	6 723 267,00 €	1 156 950,00 €	1 026 950,00 €	130 000,00 €	-82,79%	-82,79%
20 - Immobilisations incorporelles	118 080,76 €	171 725,03 €	133 224,08 €	419 085,04 €	972 711,02 €	513 172,43 €	250 074,89 €	185 924,89 €	64 150,00 €	-58,62%	-51,27%
204 - Subventions d'équipement versées	- €	140 546,00 €	160 546,00 €	163 985,20 €	117 710,00 €	87 685,00 €	77 500,00 €	77 500,00 €		14,46%	-11,62%
21 - Immobilisations corporelles	615 757,89 €	1 434 892,81 €	1 533 309,47 €	1 564 099,71 €	2 841 572,42 €	1 832 443,69 €	1 791 379,75 €	1 391 379,75 €	400 000,00 €	38,96%	-2,24%
23 - Immobilisations en cours	3 850 292,11 €	3 300 955,24 €	2 470 687,23 €	5 143 508,73 €	3 646 492,25 €	2 404 895,78 €	2 446 920,18 €	2 446 920,18 €		-14,61%	1,75%
040 - Opérations d'ordre entre sections	244 085,16 €	258 217,58 €	673 786,79 €	335 026,30 €	486 268,00 €	357 540,00 €	517 609,21 €	517 609,21 €		47,64%	44,77%
041 - Opérations d'ordre section invst	873 425,14 €	36 681,63 €	91 427,78 €	282 895,69 €	997 450,00 €	775 040,37 €	267 000,00 €	267 000,00 €		-25,13%	-65,55%
TOTAL	7 188 424,58 €	8 243 141,00 €	5 977 394,33 €	8 847 992,59 €	15 824 852,69 €	12 729 213,27 €	6 507 434,03 €	5 913 284,03 €	594 150,00 €	-46,91%	-48,88%
RESTES A REALISER			1 152 548,76 €	1 138 931,97 €							

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget principal – Recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

BUDGET PRINCIPAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT									BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES		
001 - Excédent reporté	- €				2 947 037,43 €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
021 - Virement section fonctionnement	- €		- €		- €		- €			-100,00%	#DIV/0!
024 - Produit des cessions d'actif	- €		- €		8 000,00 €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 125 752,69 €	1 068 824,92 €	1 614 088,41 €	1 386 383,97 €	1 525 498,00 €	1 518 212,68 €	1 616 977,36 €	1 616 977,36 €		6,00%	6,51%
041 - Opérations d'ordre section invest	873 425,14 €	36 681,63 €	91 427,78 €	282 895,69 €	997 450,00 €	775 040,37 €	267 000,00 €	267 000,00 €		-25,13%	-65,55%
10 - Dotations - FCTVA	313 462,69 €	677 732,63 €	612 331,34 €	589 361,78 €	1 576 370,32 €	1 570 323,39 €	802 638,52 €	802 638,52 €		70,66%	-48,89%
10 - 1068 Excédent de fonctionnement repor	124 352,82 €	2 738 333,74 €	715 000,00 €	1 440 715,64 €	578 118,00 €	578 118,00 €	- €			#DIV/0!	-100,00%
13 - Subventions d'équipement perçues	346 326,07 €	2 972 848,09 €	869 564,59 €	2 202 455,21 €	1 936 193,94 €	1 316 616,18 €	731 089,85 €	523 089,85 €	208 000,00 €	-24,33%	-44,47%
16 - Emprunts et dettes	3 504 972,00 €	1 654 385,00 €	1 428 754,46 €	6 034 679,17 €	6 235 255,00 €	3 250 000,00 €	2 028 602,00 €	2 028 602,00 €		-77,15%	-37,58%
21 - Immobilitisations corporelles	4 564,55 €	78 914,41 €	26,97 €		- €	1 159,09 €	- €			#DIV/0!	-100,00%
23 - Immobilitisations en cours		335,00 €	81 115,22 €		- €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
27 - Immobilitisations financières				4 000,00 €	- €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL	6 292 855,96 €	9 228 055,42 €	5 424 248,49 €	11 940 491,46 €	15 803 922,69 €	9 009 469,71 €	5 446 307,73 €	5 238 307,73 €	208 000,00 €	-55,56%	-39,55%
RESULTAT	- 895 568,62 €	984 914,42 €	- 553 145,84 €	3 092 498,87 €	- 20 930,00 €	- 3 719 743,56 €	- 1 061 126,30 €	- 674 976,30 €	- 386 150,00 €		
RESTES A REALISER			469 180,38 €	683 946,59 €							

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

 SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budgets annexes

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

 SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budget annexe ZONES D'ACTIVITES

Inscriptions des projets suivants :

- Etude préalables environnementales ZA Limalonges pour 50 000 €
- Etudes les Jastreux pour 15 000 €
- Etude la Mine d'Or pour 5 000€
- Etude Plaine de Limage pour 10 000€
- Etude le Pinier pour 16 150€
- Travaux Fressines pour 5 000€
- Travaux les Jastreux pour 40 000 €
- Travaux le Pinier pour 200 000€

Ventes pour un montant de 500 000 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe PATRIMOINE ECONOMIQUE

Section de fonctionnement : 533 000 € de dépenses
378 000 € de recettes
=> 155 000 € à équilibrer

Travaux d'entretien dans les bâtiments calibrés à minima pour limiter le montant de la subvention d'équilibre du budget principal

Nécessité de procéder à la reprise anticipée du résultat pour équilibrer la section

Section d'investissement : 358 000 € de dépenses
266 000 € de recettes
=> 92 000 € à équilibrer

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budget annexe PATRIMOINE ECONOMIQUE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT													
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES		BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
16 - Emprunts et dettes	153 100,00 €	147 902,88 €	153 915,00 €			153 915,00 €	138 300,00 €	156 300,00 €	156 300,00 €			1,55%	13,02%
20 - Immobilisations incorporelles	- €		- €		20 000,00 €	20 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €			#DIV/0!	#DIV/0!
21 - Immobilisations corporelles	33 489,77 €		94 387,89 €		- 20 000,00 €	74 387,89 €		97 000,00 €	97 000,00 €			2,77%	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 273,00 €			98 273,00 €	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €			0,00%	0,00%
TOTAL	284 860,85 €	246 173,96 €	346 575,89 €	- €	- €	346 575,89 €	236 571,08 €	357 571,08 €	357 571,08 €	- €		3,17%	51,15%
RECETTES D'INVESTISSEMENT													
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES		BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
001 - Excédent reporté	18 235,32 €		75 890,89 €			75 890,89 €		- €				-100,00%	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre entre sections	262 625,53 €	302 614,53 €	266 685,00 €			266 685,00 €	264 359,19 €	264 277,99 €	264 277,99 €			-0,90%	-0,03%
16 - Emprunts et dettes	4 000,00 €	1 215,00 €	4 000,00 €			4 000,00 €	1 080,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €			-62,50%	38,89%
TOTAL	284 860,85 €	303 829,53 €	346 575,89 €	- €	- €	346 575,89 €	265 439,19 €	265 777,99 €	265 777,99 €	- €		-23,31%	0,13%
RESULTAT	- €	57 655,57 €	- €	- €	- €	- €	28 868,11 €	- 91 793,09 €	- 91 793,09 €	- €			

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLOX

Budget annexe PATRIMOINE ECONOMIQUE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
011 - Charges à caractère général	103 660,00 €	97 567,31 €	119 700,00 €	130 000,00 €	5 000,00 €	254 700,00 €	110 000,00 €	210 200,00 €	209 900,00 €	300,00 €	75,61%	91,09%
65 - Autres charges de gestion courante	44 696,91 €	29 579,65 €	30 000,00 €		10 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €		0,00%	-25,00%
66 - Charges financières	26 769,53 €	26 749,83 €	23 867,51 €			23 867,51 €	23 867,51 €	21 999,76 €	21 999,76 €		-7,83%	-7,83%
67 - Charges exceptionnelles	13 735,00 €	8 231,85 €	3 000,00 €		7 400,00 €	10 400,00 €	8 984,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €		133,33%	-22,08%
042 - Opérations d'ordre entre sections	262 625,53 €	302 614,53 €	266 685,00 €			266 685,00 €	264 359,00 €	264 277,99 €	264 277,99 €		-0,90%	-0,03%
TOTAL	451 486,97	464 743,17	443 252,51	130 000,00	22 400,00	595 652,51	447 210,51 €	533 477,75 €	533 177,75 €	300,00 €	20,36%	19,29%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
002 - Excédent reporté	91 684,89 €		33 609,41 €			33 609,41 €		- €			-100,00%	#DIV/0!
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 273,00 €			98 273,00 €	98 271,00 €	98 271,08 €	98 271,08 €		0,00%	0,00%
70 - Produits des services	- €		- €		4 500,00 €	4 500,00 €	5 900,00 €	20 800,00 €	20 800,00 €		#DIV/0!	252,54%
75 - Autres produits de gestion courante	260 531,00 €	262 556,12 €	311 370,10 €	130 000,00 €	7 900,00 €	449 270,10 €	270 330,00 €	258 785,00 €	258 785,00 €		-16,89%	-4,27%
77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €	45 840,49 €	- €			- €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL	451 486,97 €	406 667,69 €	443 252,51 €	130 000,00 €	12 400,00	585 652,51	374 501,00 €	377 856,08 €	377 856,08 €	- €	-14,75%	0,90%
RESULTAT	- €	- 58 075,48 €	- €	- €	- 10 000,00	- 10 000,00	- 72 709,51 €	-155 621,67 €	-155 321,67 €	- 300,00 €		

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget annexe TEOM – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Section de fonctionnement : 7 254 000 € de dépenses

6 579 000 € de recettes

=> 675 000 € à équilibrer

Nécessité de procéder à la reprise anticipée du résultat pour équilibrer voire augmenter la fiscalité

Dépenses

- ⇒ De la baisse du montant de la contribution au SMITED de 70 000 €,
- ⇒ De la hausse du coût du lavage de bacs,
- ⇒ De la hausse du coût du tri des matériaux,
- ⇒ De la mise en œuvre d'actions dans le cadre du PLPDMA,

Recettes

- ⇒ Hausse du prix de revente des matériaux
- ⇒ Problématique structurelle d'équilibre de ce budget qui va consommer ses excédents sur 1 an sans marge de manœuvre à dégager

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe TEOM – SECTION D'INVESTISSEMENT

Section d'investissement : 3 716 000 € de dépenses
2 879 000 € de recettes
=> 837 000 € à équilibrer

Nécessité de procéder à la reprise anticipée du résultat pour équilibrer

Financement par emprunt envisagé pour les travaux à la déchetterie de Lezay et le renouvellement des bennes

AP/CP en cours :

déchetterie de Lezay : 956 K€ en dépenses / 365 K€ en recettes

harmonisation des modes de collecte : 452 K€ en dépenses / 88 K€ en recettes

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe TEOM – SECTION D'INVESTISSEMENT

Il est proposé la création des AP suivantes :

- Renouvellement flotte véhicules

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025
		Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
AP 2023-02 RENOUVELLEMENT FLOTTE VEHICULES	BP 2023	1 950 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
	2182 - MATERIEL ROULANT	1 950 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €

- Fourniture et pose de colonnes enterrées

N° AP	Libellé	Montant de l'AP		CP 2023		CP 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
AP 2023-03 FOURNITURE ET POSE DE COLONNES ENTERREES	BP 2023	697 200,00 €	114 370,00 €	37 200,00 €	- €	660 000,00 €	114 370,00 €
	2033 - FRAIS INSERTION	1 200,00 €		1 200,00 €			
	2031 - FRAIS ETUDE	36 000,00 €		36 000,00 €			
	2313 - TRAVAUX EN COURS	660 000,00 €		- €		660 000,00 €	
	10222 - FCTVA		114 370,00 €				114 370,00 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budget annexe TEOM – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT												
TEOM	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022	
011 - Charges à caractère général	1 759 959,88 €	1 600 253,02 €	1 856 639,00 €	57 463,00 €	90 000,00 €	2 004 102,00 €	1 939 316,00 €	2 226 790,00 €	2 221 355,00 €	5 435,00 €	19,94%	14,82%	
012 - Charges de personnel	2 385 696,06 €	2 376 254,31 €	2 474 382,00 €	46 275,10 €		2 520 657,10 €	2 560 000,00 €	2 679 378,42 €	2 463 529,90 €	215 848,52 €	8,28%	4,66%	
65 - Autres charges de gestion courante	2 833 290,93 €	1 719 121,38 €	2 730 528,15 €	- 10 318,10 €		2 720 210,05 €	1 833 476,00 €	1 785 063,19 €	1 785 063,19 €		-34,63%	-2,64%	
66 - Charges financières	12 363,72 €	12 303,73 €	14 538,65 €	- €		14 538,65 €	14 538,65 €	11 770,38 €	11 770,38 €		-19,04%	-19,04%	
67 - Charges exceptionnelles	62 000,00 €	57 810,50 €	11 500,00 €	- €		11 500,00 €	2 718,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		-73,91%	10,38%	
042 - Opérations d'ordre entre sections	350 809,48 €	374 782,33 €	426 548,00 €	- €		426 548,00 €	955 324,00 €	548 042,82 €	548 042,82 €		28,48%	-42,63%	
023 - Virement section d'investissement	307 632,00 €		299 363,59 €	-299 363,59 €		- €		- €			-100,00%	#DIV/0!	
TOTAL	7 711 752,07 €	6 140 525,27 €	7 813 499,39 €	-205 943,59 €		7 697 555,80	7 305 372,65 €	7 254 044,81 €	7 032 761,29 €	221 283,52 €	-7,16%	-0,70%	
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT												
TEOM	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022	
002 - Excédent reporté	1 934 385,25 €		1 787 912,39 €	-310 004,59 €		1 477 907,80 €		- €			-100,00%	#DIV/0!	
013 - Atténuation de charges	40 000,00 €	70 749,34 €	48 900,00 €	- €		48 900,00 €	40 000,00 €	32 900,00 €	32 900,00 €		-32,72%	-17,75%	
042 - Opérations d'ordre entre sections	28 343,40 €	36 924,63 €	27 368,00 €	9 541,00 €		36 909,00 €	248 384,14 €	38 138,00 €	38 138,00 €		39,35%	-84,65%	
70 - Produits des services	527 122,42 €	653 457,83 €	627 335,00 €	60 750,00 €		688 085,00 €	780 000,00 €	882 265,00 €	882 265,00 €		40,64%	13,11%	
73 - Recettes fiscales	4 403 876,00 €	4 429 794,00 €	4 562 416,00 €	33 770,00 €		4 596 186,00 €	4 609 270,00 €	4 871 958,00 €	4 871 958,00 €		6,78%	5,70%	
74 - Subventions et participations	774 025,00 €	765 643,01 €	754 268,00 €	- €		754 268,00 €	724 000,00 €	747 973,00 €	747 973,00 €		-0,83%	3,31%	
75 - Autres produits de gestion courante		10 184,53 €	1 300,00 €	- €		1 300,00 €	12 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		130,77%	-75,00%	
77 - Produits exceptionnels	4 000,00 €	27 299,07 €	4 000,00 €	- €		4 000,00 €	313 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		-25,00%	-99,04%	
TOTAL	7 711 752,07 €	5 994 052,41 €	7 813 499,39 €	-205 943,59 €		7 607 555,80 €	6 726 654,14 €	6 579 234,00 €	6 579 234,00 €	- €	-15,80%	-2,19%	
RESULTAT	- €	- 146 472,86 €	- €	- €		- 90 000,00 €	- 578 718,51 €	- 674 810,81 €	- 453 527,29 €	- 221 283,52 €			

Budget annexe TEOM – Investissement

SLOW

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

[illegible]

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe SPAC – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Section de fonctionnement : 4 023 000 € de dépenses
3 624 000 € de recettes
=> 399 000 € à équilibrer

Dépenses :
Pas de changement de périmètre

Recettes :
Tarification identique 2022

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

 SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budget annexe SPAC – SECTION D'INVESTISSEMENT

Section d'investissement : 4 940 000 € de dépenses
4 074 000 € de recettes
=> 866 000 € à équilibrer

Dépenses :

Aucun nouveau projet inscrit au BP

Poursuite des grands projets :

Sauzé Vaussais : 1,432 M€ en dépenses / 466 K€ en recettes

Rom : 134 K€ en dépenses / 724 K€ en recettes

Brioux : 65 K€ en dépenses / 73 K€ en recettes

Télegestion : 536 K€ en dépenses

Recettes :

Emprunt inscrit pour travaux Sauzé Vaussais pour 700 K€, Rom 614 K€ et Brioux 260 K€

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budget annexe SPAC – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
SPAC	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NOUVELLES		BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
011 - Charges à caractère général	882 834,15 €	779 849,17 €	894 144,00 €	28 329,00 €		922 473,00 €	870 998,00 €	1 101 880,00 €	1 101 830,00 €	50,00 €		23,23%	26,51%
012 - Charges de personnel	1 064 512,92 €	986 541,17 €	1 096 714,00 €	41 476,00 €		1 138 190,00 €	1 103 555,00 €	1 288 718,35 €	1 156 566,35 €	132 152,00 €		17,51%	16,78%
014 - Atténuation de produits	205 713,00 €	188 276,00 €	217 000,00 €	- €		217 000,00 €	167 839,00 €	242 788,00 €	242 788,00 €			11,88%	44,66%
65 - Autres charges de gestion courante	995 532,20 €	19 384,71 €	50 100,65 €	918 734,20 €		968 834,85 €	17 167,00 €	21 075,00 €	21 075,00 €			-57,93%	22,76%
66 - Charges financières	171 129,84 €	170 170,33 €	155 893,35 €	- €		155 893,35 €	155 893,35 €	140 816,95 €	140 816,95 €			-9,67%	-9,67%
67 - Charges exceptionnelles	92 000,00 €	83 251,87 €	23 800,00 €	- €		23 800,00 €	42 000,00 €	32 200,00 €	32 200,00 €			35,29%	-23,33%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 207 868,85 €	1 195 517,49 €	1 160 909,00 €	- €		1 160 909,00 €	1 160 899,00 €	1 195 701,76 €	1 195 701,76 €			3,00%	3,00%
023 - Virement section d'investissement	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €			#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL	4 619 590,96 €	3 422 990,74 €	3 598 561,00 €	988 539,20 €	- €	4 587 100,20	3 518 351,35 €	4 023 180,06 €	3 890 978,06 €	132 202,00 €		11,80%	14,35%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
SPAC	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES		BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
002 - Excédent reporté	926 715,47 €		- €	961 220,20 €		961 220,20 €	- €	- €				#DIV/0!	#DIV/0!
013 - Atténuation de charges	3 000,00 €	1 854,94 €	2 900,00 €	- €		2 900,00 €	3 595,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €			-48,28%	-58,28%
042 - Opérations d'ordre entre sections	445 893,49 €	435 893,49 €	390 548,00 €	10 835,00 €		401 383,00 €	390 544,00 €	435 437,23 €	435 437,23 €			11,49%	11,50%
70 - Produits des services	3 126 482,00 €	2 868 114,72 €	3 106 113,00 €	16 484,00 €		3 122 597,00 €	3 100 000,00 €	3 095 889,00 €	3 087 767,98 €	8 121,02 €		-0,33%	-0,13%
74 - Subventions et participations	89 000,00 €	108 345,90 €	93 000,00 €	- €		93 000,00 €	2 986,00 €	3 004,00 €	3 004,00 €			-96,77%	0,60%
75 - Autres produits de gestion courante	8 500,00 €	8 568,67 €	6 000,00 €	- €		6 000,00 €	4 035,00 €	7 700,00 €	7 700,00 €			28,33%	90,83%
76 - Produits financiers	- €	255,57 €	- €	- €		- €	- €	- €				#DIV/0!	#DIV/0!
77 - Produits exceptionnels	20 000,00 €	34 462,18 €	- €	- €		- €	45 000,00 €	80 642,37 €	3 000,00 €	77 642,37 €		#DIV/0!	79,21%
TOTAL	4 619 590,96 €	3 457 495,47 €	3 598 561,00 €	988 539,20 €	- €	4 587 100,20	3 546 160,00 €	3 624 172,60 €	3 538 409,21 €	85 763,39 €		0,71%	2,20%
RESULTAT	- €	34 504,73 €	- €	- €	- €	-	27 808,65 €	- 399 007,46 €	- 352 568,85 €	- 46 438,61 €			

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Budget annexe SPAC – SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT											
SPAC	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
16 - Emprunts et dettes	523 840,11 €	522 770,87 €	485 730,00 €	- €		485 730,00 €	485 285,87 €	1 983 450,00 €	1 983 450,00 €		308,34%	308,72%
20 - Immobilisations incorporelles	486 714,79 €	234 643,69 €	122 365,00 €	313 483,41 €		435 848,41 €	100 000,00 €	123 503,00 €	123 503,00 €		0,93%	23,50%
21 - Immobilisations corporelles	566 301,70 €	140 146,30 €	189 981,43 €	583 341,89 €		773 323,32 €	260 000,00 €	211 800,00 €	196 800,00 €	15 000,00 €	11,48%	-18,54%
23 - Immobilisations en cours	4 161 446,78 €	1 190 006,03 €	3 335 638,57 €	686 894,50 €		4 022 533,07 €	1 162 676,21 €	2 145 798,00 €	2 145 798,00 €		-35,67%	84,56%
040 - Opérations d'ordre entre sections	445 893,49 €	435 893,49 €	390 548,00 €	10 835,00 €		401 383,00 €	390 544,34 €	435 437,23 €	435 437,23 €		11,49%	11,49%
041 - Opérations d'ordre section invst	- €		27 080,00 €	- €		27 080,00 €	19 132,33 €	41 000,00 €	41 000,00 €		51,40%	114,30%
TOTAL	6 184 196,87 €	2 523 460,38 €	4 551 343,00 €	1 594 554,80 €	- €	6 145 897,80	2 417 638,75 €	4 940 988,23 €	4 925 988,23 €	15 000,00 €	8,56%	104,37%
RESTES A REALISER		245 033,89 €										
	RECETTES D'INVESTISSEMENT											
SPAC	VOTE 2021	CA 2021	BP 2022	BS 2022	DM 2022	VOTE 2022	ANTICIPE 2022	BP 2023	RECONDUCTIBLE	MESURES NON ARITRABLES	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
001 - Excédent reporté	1 143 251,82 €		- €	1 594 554,80 €		1 594 554,80 €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
021 - Virement section fonctionnement	- €		- €	- €		- €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 207 868,85 €	1 195 517,49 €	1 160 909,00 €	- €		1 160 909,00 €	1 160 899,09 €	1 195 701,76 €	1 195 701,76 €		3,00%	3,00%
041 - Opérations d'ordre section invst	- €		27 080,00 €	- €		27 080,00 €	19 132,33 €	41 000,00 €	41 000,00 €		51,40%	114,30%
10 - Dotations	24 123,20 €	24 123,20 €	- €	- €		- €		- €			#DIV/0!	#DIV/0!
13 - Subventions d'équipement perçues	908 953,00 €	255 122,67 €	1 563 354,00 €	- €		1 563 354,00 €	1 112 894,27 €	1 264 200,00 €	1 264 200,00 €		-19,14%	13,60%
16 - Emprunts et dettes	2 900 000,00 €	1 500 000,00 €	1 800 000,00 €	- €		1 800 000,00 €		1 574 000,00 €	1 574 000,00 €		-12,56%	#DIV/0!
TOTAL	6 184 196,87 €	2 974 763,36 €	4 551 343,00 €	1 594 554,80 €	- €	6 145 897,80	2 292 925,69 €	4 074 901,76 €	4 074 901,76 €	- €	-10,47%	77,72%
RESULTAT	- €	451 302,98 €	- €	- €	- €	-	- 124 713,06 €	- 866 086,47 €	- 851 086,47 €	- 15 000,00 €		

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe SPANC

FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre sans reprise anticipée des résultats

INVESTISSEMENT

Section qui génère un excédent structurel

Dépenses d'investissement : 10 878 €

Recettes d'investissement : 18 622 €

Sur excédent : 7 744 €

Opérations groupées non réinscrites

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe photovoltaïque

Section de fonctionnement : 5 600 € en dépenses et recettes

Section d'investissement : 3 400 € en dépenses et recettes

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Budget annexe réseau de chaleur

Section de fonctionnement : 352 000 € de dépenses
302 000 € de recettes
=> 50 000 € à équilibrer

Section d'investissement : 46 500 € de dépenses
39 600 € de recettes
=> 6 900 € à équilibrer

Nécessité d'inscrire une subvention d'équilibre du budget principal

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget annexe GEMAPI

Section de fonctionnement : 461 633 € en dépenses et recettes

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Arbitrages aux questions posées lors du bureau du 10/11/22 (en présence des membres du Bureau et de la commission des finances)

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

BUDGET PRINCIPAL

- Détransfert de la compétence Contribution SDIS ? **Avis favorable à la majorité**
- Ajustement par le FPIC ? **Avis favorable à la majorité pour une répartition sur le mode dérogatoire**
- Ajustement par la reprise de provision projet de territoire ? **Avis favorable à la majorité pour une reprise partielle de la provision du projet de territoire**
- Ajustement par la révision libre des AC ? **Avis favorable à la majorité pour une révision libre des attributions de compensation en lien avec un travail global sur les compétences communautaires.**
- Maintient-on les investissements prévus ? Décalage du gymnase de Brioux ? **Avis favorable à la majorité pour un décalage du gymnase de Brioux dès lors que ce décalage est rendu obligatoire au regard du contexte financier du Budget 2023 (pas de vote formel)**
- Ventes budget principal et budget annexe patrimoine économique : désendettement ou équilibre de la section d'investissement (autofinancement) ? **Pas de vote formel.**
- Plan de sobriété énergétique dans les piscines ? **Avis favorable à la majorité pour une fermeture d'Aqua'Melle entre 5 et 8 semaines (fin décembre – mi février) et proposition de fermetures de certaines piscines d'été**

3. Débat d'orientations budgétaires 2023

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

4. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) – Budget principal

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17021 - Gendarmerie Melle/Parvis Espace Enfance	DM JUN	2017	DEPENSES	7 726 850,42 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	2 271 989,64 €	
		2017	RECETTES	2 039 900,82 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 351 901,82 €	
	DM NOV.	2017	DEPENSES	7 726 850,42 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	2 117 071,38 €	154 918,26 €
		2017	RECETTES	2 039 900,82 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 304 720,00 €	47 181,82 €

4. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) – Budget principal

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17001- Résidence habitat jeunes	BP 2022	2019	DEPENSES	1 164 655,70 €	797 470,67 €	250 303,23 €	116 881,80 €	
		2019	RECETTES	945 810,72 €	355 103,49 €	364 129,70 €	226 577,53 €	
	DM NOV.	2019	DEPENSES	1 164 655,70 €	797 470,67 €	250 303,23 €	111 332,80 €	5 549,00 €
		2019	RECETTES	945 810,72 €	355 103,49 €	364 129,70 €	226 577,53 €	- €

4. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) – Budget principal

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17003 - SMA MOUGON	BP 2022	2019	DEPENSES	1 080 843,70 €	340 056,32 €	605 369,70 €	135 417,68 €	
		2019	RECETTES	729 451,74 €	124 469,86 €	407 831,38 €	197 150,50 €	
	DM NOV.	2019	DEPENSES	1 080 843,70 €	340 056,32 €	605 369,70 €	134 417,68 €	1 000,00 €
		2019	RECETTES	729 451,74 €	124 469,86 €	407 831,38 €	180 856,00 €	16 294,50 €

4. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) – Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes tels que présentés.

5. Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe TEOM

PROGRAMME	LIBELLE	ANNE E AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
22009 – HARMONISA- TION DES MODES DE COLLECTE	BP 2022	2020	DEPENSES	1 193 928,32 €	1 080,00 €	329 717,52 €	863 130,80 €	
		2020	RECETTES	376 057,33 €	- €	- €	376 057,33 €	
	DM NOV.	2020	DEPENSES	996 188,76 €	1 080,00 €	329 717,52 €	212 611,24 €	452 780,00 €
		2020	RECETTES	163 500,00 €	- €	- €	75 000,00 €	88 500,00 €

5. Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe TEOM

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes et le montant total de l'autorisation de programme tels que présentés.

6. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

PROGRAMME	LIBELLE	ANNE E AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
0112 - TRAVAUX RESEAUX ROM	BP 2022	2020	DEPENSES	1 581 461,50 €	8 529,40 €	1 074 201,00 €	498 731,10 €	
		2020	RECETTES	817 000,00 €	- €	231 150,00 €	585 850,00 €	
	DM NOV.	2020	DEPENSES	1 569 982,40 €	8 529,40 €	1 074 201,00 €	352 715,00 €	134 537,00 €
		2020	RECETTES	955 793,00 €	- €	231 150,00 €	- €	724 643,00 €

6. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP
					2021	2022	2023
707 - TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT BRIOUX	BP 2022	2021	DEPENSES	472 542,20 €	17 101,73 €	455 440,47 €	
		2021	RECETTES	222 500,00 €	- €	222 500,00 €	
	DM NOVEMBRE	2021	DEPENSES	489 274,73 €	17 101,73 €	406 759,00 €	65 414,00 €
		2021	RECETTES	222 500,00 €	- €	149 147,00 €	73 353,00 €

6. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes et le montant total des autorisations de programmes tels que présentés.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

7. Décision modificative n°4 – Budget principal

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

SLO

Section d'investissement

Dépenses

Recettes

AP/CP GENDARMERIE MELLE/RES HABITAT JEUNES CELLES/SMA MOUGON

17021/2313/71	- 129 000,00 €	17021/10222/71	- 21 161,00 €
17021/2312/71	- 25 918,26 €	17003/10222/64	- 16 294,50 €
17001/2031/71	- 3 799,06 €	16/1641/71	- 124 011,76 €
17001/2313/71	- 1 749,94 €		
17003/2313/64	- 1 000,00 €		
Total	- 161 467,26 €	Total	- 161 467,26 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Recettes

60612 / 011	100 000,00 €		
60622 / 011	50 000,00 €		
60623 / 011	100 000,00 €		
64131 / 012	- 250 000,00 €		
Total	- €	Total	- €

7. Décision modificative n°4 – Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°4 du budget principal.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

8. Décision modificative n°2 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
AP/CP HARMONISATION DES MODES DE COLLECTE			
22009/2033	- 6 130,00 €	22009/10222	- 121 057,33 €
22009/2188	- 644 389,56 €	22009/13141	- 180 000,00 €
20/2033	6 130,00 €		
21/2188	343 332,23 €		
Total	- 301 057,33 €	Total	- 301 057,33 €

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Apurement titres redevance spéciale			
65888/65	- 57 000,00 €		
64131/012	30 000,00 €		
6718/67	27 000,00 €		
Total	- €	Total	- €

8. Décision modificative n°2 – Budget annexe TEOM

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget annexe TEOM.

9. Décision modificative n°2 – Budget annexe assainissement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
AP/CP TRAVAUX ASSAINISSEMENT ROM / TRX ASS. BRIOUX			
0112/2315	- 141 613,10 €	0112/13111	- 278 950,00 €
707/2315	- 48 681,47 €	0112/1313	- 111 600,00 €
		0112/13118	- 195 300,00 €
		707/13118	- 73 353,00 €
		16/1641	468 908,43 €
Total	- 190 294,57 €	Total	- 190 294,57 €
Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Apurement titre rattaché à tort			
658 /65	- 21 261,00 €		
6718 / 67	21 261,00 €		
Total	- €	Total	- €

9. Décision modificative n°2 – Budget annexe assainissement collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget annexe assainissement collectif.

10. Décision modificative n°1 – Budget annexe assainissement non collectif

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
<i>Apurement titres contrôles de bon fonctionnement</i>			
658/65	- 50 000,00 €		
6718/67	50 000,00 €		
Total	- €	Total	- €

10. Décision modificative n°1 – Budget annexe assainissement non collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement non collectif.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

11. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Poste - Direction	Création /Suppression	Grade - Catégorie	Temps de travail	Date d'effet
Créations/suppressions de postes dans le cadre du processus d'avancement de grade au titre de l'année 2022				
Agent d'accueil, secrétariat, entretien <i>Direction de l'animation sportive</i>	Création	Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint administratif territorial Catégorie C	1 ETP	01/12/22
Agent comptable <i>Direction du cycle de l'eau</i>	Création	Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint administratif territorial Catégorie C	1 ETP	01/12/22
Responsable du secrétariat <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,925 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint territorial d'animation Catégorie C	0,925 ETP	01/12/22
Animateur(trice) ACM et périscolaire <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,8 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint territorial d'animation Catégorie C	0,8 ETP	01/12/22
Animateur(trice) RAM <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

11. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Agent technique <i>Direction des services techniques</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	1 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,71 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,71 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,676 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,676 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,696 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,696 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,984 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,984 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,361 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,361 ETP	01/12/22

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

11. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Agent d'entretien et logistique <i>Direction des services techniques</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,80 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,80 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,652 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,652 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,664 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,664 ETP	01/12/22
Agent de restauration scolaire <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,80 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,80 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,571 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial Catégorie C	0,571 ETP	01/12/22
Agent des écoles <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe Catégorie C	0,923 ETP	01/12/22
	Suppression	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	0,923 ETP	01/12/22

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

11. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Agent de restauration scolaire <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Agent social territorial principal 2ème classe Catégorie C	0,643 ETP	01/12/22
	Suppression	Agent social territorial Catégorie C	0,643 ETP	01/12/22
ATSEM <i>Direction de l'éducation</i>	Création	ATSEM principal 1ère classe Catégorie C	0,918 ETP	01/12/22
	Suppression	ATSEM principal 2ème classe Catégorie C	0,918 ETP	01/12/22
Coordonnateur(trice) de secteur petite enfance, enfance jeunesse <i>Direction de l'éducation</i>	Création	Educateur territorial des APS principal 2ème classe Catégorie B	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Educateur territorial des APS Catégorie B	1 ETP	01/12/22
Responsable de secteur collectes <i>Direction de la prévention et de la gestion des déchets</i>	Création	Technicien territorial principal 1ère classe Catégorie B	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Technicien territorial principal 2ème classe Catégorie B	1 ETP	01/12/22
Directeur(trice) projet de territoire et ingénierie territoriale <i>Direction projet de territoire et ingénierie territoriale</i>	Création	Attaché territorial principal Catégorie A	1 ETP	01/12/22
	Suppression	Attaché territorial Catégorie A	1 ETP	01/12/22

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

11. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLOW

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Transformations de poste suite à recrutement			
Chef(fe) de bassin <i>Direction de l'animation sportive</i>	Adjoint territorial d'animation Catégorie C (ancien grade : adjoint territorial d'animation principal 2ème classe – Catégorie C)	1 ETP	01/01/23
Chargé(e) de mission Habitat <i>Direction de l'aménagement et de l'habitat</i>	Technicien territorial principal 1ère classe Catégorie C (ancien grade : attaché territorial – Catégorie A)	1 ETP	01/12/22
Chef(fe) de service Flotte de véhicules <i>Direction prévention et gestion des déchets</i>	Technicien territorial Catégorie B (ancien grade : Ingénieur territorial – Catégorie A)	1 ETP	01/12/22
Gestionnaire comptable <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint administratif territorial Catégorie C (ancien grade : adjoint administratif principal de 2nde classe)	0,5 ETP	01/12/22
Créations de poste suite à promotion interne			
Chef de service maintenance et travaux <i>Direction des services techniques</i>	Ingénieur territorial Catégorie A	1 ETP	01/12/22
Chef de service ressources et projet éducatif <i>Direction de l'éducation</i>	Attaché territorial Catégorie A	1 ETP	01/12/22

- *Intervention de Madame Sylvie COUSIN*

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

SLO

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

11. Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet dont les postes sont prévus au budget de l'exercice 2022, conformément au présent tableau.

11. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 17/11/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 17/11/2022
	Filière administrative	88	110	6	6	110
Cat A	Administrateur hors classe (DGS)	0	1			1
	Administrateur	1	0			0
	Directeur territorial	1	1			1
	Attaché hors classe (Dgas)	1	0			0
	Attaché principal (DGAS)	0	1			1
	Attaché principal	2	2	1		3
	Attaché territorial	13	22	1	2	21
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	2			2
	Rédacteur principal 2ème cl	5	3			3
	Rédacteur territorial	5	12			12
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère cl	7	11	1		12
	Adjoint administratif principal 2ème cl	23	19	2	2	19
	Adjoint administratif	27	36	1	2	35
	Filière animation	68	73	4	4	73
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	2			2
	Animateur principal 2ème cl	0	0			0
	Animateur territorial	3	7			7
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	2	1		3
	Adjoint d'animation principal 2ème cl	9	11	2	2	11
	Adjoint d'animation	53	51	1	2	50

11. Modification du tableau des emplois permanents

	Filière culturelle	2	3	0	0	3
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1	1			1
Cat B	Assistant de conservation du patrimoine	0	1			1
Cat C	Adjoint Territorial du Patrimoine principal 2ème classe	1	1			1
	Filière sociale	42	41	2	2	41
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	0			0
		0	0			0
	Educateur de jeunes enfants	5	6			6
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	22	1		23
	ATSEM principal 2ème cl	9	7		1	6
	Agent social principal 1ère cl	1	2			2
	Agent social principal 2ème cl	4	3	1		4
	Agent social	1	1		1	0
	Filière médico-sociale	2	3	0	0	3
	Puéricultrice hors classe	0	1			1
	Puéricultrice classe supérieur	0	0			0
	Puéricultrice classe normale	0	0			0
Cat C	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1			1
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	1			1

11. Modification du tableau des emplois permanents

	Filière sportive	2	3	1	1	3
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	1			1
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	0	1		1
	Educateur des APS	1	2		1	1
	Filière technique	215	229	16	14	231
Cat A	Ingénieur en chef (DGA)	0	1			1
	Ingénieur principal (DGA)	1	1			1
	Ingénieur principal	1	4			4
	Ingénieur territorial	6	5	1	1	5
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	3	2		5
	Technicien principal 2ème cl	2	3		1	2
	Technicien territorial	1	1	1		2
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	3			3
	Agent de maîtrise	6	10			10
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	35	1		36
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	52	11	1	62
	Adjoint technique	110	111		11	100
	Total emplois permanents	419	462	29	27	464
	Autres postes					
	Emplois de droit privé	4	8			8
	Emplois fonctionnels	3	3			3
	Contrats de projets	5	11			11

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

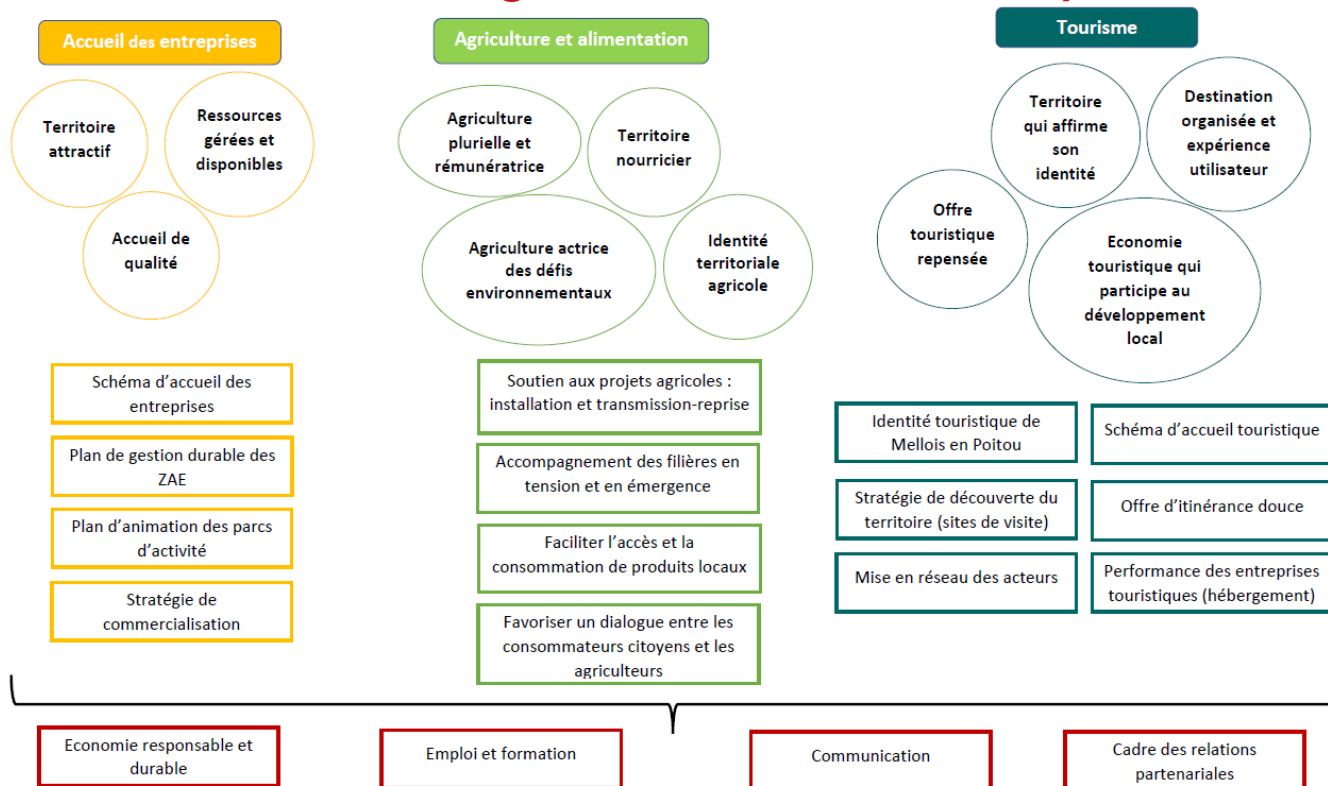
Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique



- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

La stratégie d'accueil des entreprises

Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises :

- ZAE : Recensement, définition des zones communautaires et qualification
- Définir les critères d'implantation des entreprises
- Déterminer les besoins fonciers par année et contribution au PLUi-H
- Politique de commercialisation des biens immobiliers entreprises et externalisation de la gestion locative

Mettre en place un plan de gestion durable des ZAE :

- Identifier les niveaux de gestion souhaités selon les usages et adaptés aux sites
- Mettre en place des actions alternatives
- Actions d'information et de sensibilisation pour expliquer la démarche de gestion différenciée
- Intégrer le plan de gestion au SIG et au logiciel métier DST

Mettre en place un plan d'animation des parcs d'activités :

- Visite régulière d'entreprise
- Organiser l'accueil des entreprises
- Organiser l'animation des parcs d'activités : temps forts
- Promotion des aides et dispositifs
- Organiser la mutualisation de services

Mettre en place une stratégie de commercialisation :

- Instaurer une procédure de cession sécurisée
- Définir une politique tarifaire cohérente et mener une coordination avec la direction des Domaines
- Recollement des informations, complétudes des données et travail SIG pour cartographier les fonciers disponibles
- Mettre en œuvre des actions spécifiques de commercialisation

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

La stratégie agricole et alimentaire

Soutenir les projets agricoles : installation et transmission-reprise

- Organiser un accompagnement coordonné
- Définition de stratégies foncière à vocation agricole et de gestion optimisée des ressources en eau
- **Elaboration de dispositif financier**

Accompagnement des filières en tension et structuration des filières émergentes

- Identifier les filières et définir les objectifs
- Travail par filière :
 - Filière chanvre
 - Filière légumes
 - Filière animale
 - Filière protéines végétales
 - Filière bois ...

Faciliter l'accès et la consommation de produits locaux

- Agir sur l'offre
- Agir sur la demande
- Agir sur l'information, la sensibilisation, l'éducation ...

Favoriser la connaissance et le dialogue entre consommateurs citoyens et agriculteurs

- Etablir un état des lieux des actions existantes pour définir un plan d'actions
- Accompagnement et formation des agriculteurs
- Communication métier : faire connaître les métiers liés aux filières agricoles

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

La stratégie touristique

Renforcer le schéma d'accueil touristique :

- Poursuivre le travail engagé dans le cadre du SADI (schéma d'accueil et de diffusion de l'information)
- Identifier les marges de progrès et poursuivre les expérimentations en cours pour une expérience réussie
- **Ecrire le projet du futur OT : positionnement sur le territoire, rôle...**
- Construire un Schéma de signalétique touristique à l'échelle de Mellois en Poitou

Soutenir la performance des entreprises de l'hébergement touristique :

- **Proposer un dispositif afin d'accompagner la reprise / transmission des structures**
- Favoriser la création d'hébergements privilégiant les principes de l'éco construction
- Proposer un dispositif pour aider les hôtels et restaurants à travailler les ambiances
- Accompagner les collectivités propriétaires / gestionnaires d'équipements
- Etudier les opportunités pour développer l'hébergement insolite

Conforter l'offre itinérance douce :

- Définir une stratégie à l'échelle du territoire et renforcer la communication sur l'offre
- Travailler sur une offre alternative d'hébergements à destination des touristes itinérants
- Proposer les services le long des parcours
- Jouer pleinement son rôle au sein des futurs comité d'itinéraires (V93/V94) et déployer la marque accueil vélo
- Finaliser les parcours (ex : route de d'Artagnan)

- *Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT*

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

La stratégie touristique

Imaginer une stratégie de découverte :

- Réaliser un diagnostic de l'offre sites de visite et de loisirs
- Définir les thématiques que nous souhaitons promouvoir
- Mettre en place un programme de « visites exploratoires » hors Mellois pour les sites et collectivités
- Poursuivre les réflexions engagées sur le devenir touristique du Lambon
- Intégrer les réseaux régionaux et nationaux d'opérateurs privés

Renforcer la mise en réseau des acteurs :

- Poursuivre le travail engagé dans le cadre du Programme Local de Professionnalisation (PLP)
- Organiser des temps de partage thématiques à destination des professionnels et des habitants du territoire
- Expliciter le rôle de l'office de tourisme
- Renforcer le lien avec les communes

Affirmer l'identité touristique de Mellois en Poitou :

- Accompagnement sur la recherche d'un positionnement touristique, en lien avec la stratégie de marketing territorial de Mellois en Poitou,
- Redéploiement de la stratégie de communication
- Mobilisation des acteurs du territoire autour de la stratégie

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

Les thématiques transversales

Economie durable et responsable:

- Développer des pratiques de gestion durable au sein des équipements communautaires et des entreprises
- Soutenir les porteurs de projets en vérifiant la faisabilité économique de leur activité, tout en évaluant le niveau de vulnérabilité aux transitions énergétiques, climatiques et sociales
- Inciter à la création d'innovations pour la transition énergétique
- Valoriser les paysages et la biodiversité
- Prise en compte des pratiques respectueuses de l'environnement ou inclusives en matière d'emploi, dans le cadre des soutiens financiers de Mellois en Poitou
- Mutualiser des services inter-entreprises pour développer une nouvelle offre aux usagers

Emploi et formation :

- Créer une marque employeur du territoire
- Accompagner la montée en compétence des actifs par la formation et les échanges d'expériences
- Structurer le maillage du services aux salariés du territoire
- Promouvoir les métiers auprès du grand public; développer les visites d'entreprises et d'exploitations agricoles
- Faciliter la mise en réseau entre les entreprises et les acteurs de l'emploi/formation; s'impliquer dans les réseaux de formation initiale et participer aux Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE)
- Travailler sur des solutions d'emplois partagés (Ex : groupements d'employeurs)

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

Les thématiques transversales

Communication :

- Définir des valeurs socles
- **Mettre en place une stratégie d'accueil (yc kit d'accueil, mise en réseau, temps forts)**
- Favoriser la communication inter-secteurs d'activités pour développer les échanges locaux
- Promouvoir notre territoire rural via les filières d'excellence et les "pépites"
- Créer une signalétique économique et touristique
- Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire
- Faire connaître le territoire et ses acteurs au-delà de ses frontières administratives (salons, concours ...)
- Déployer une stratégie de marketing territorial, avec une vision large du territoire

Cadre des relations partenariales

- Intégrer les réseaux dont les thématiques rejoignent les priorités de la stratégie (lobby, veille, etc)
- **Travailler plus étroitement avec les autres niveaux de collectivité et avec l'Etat (contractualisation)**
- Développer les partenariats spécifiques avec les porteurs de projets (Ex : Education Nationale, CNRS)
- Mettre en réseau les entreprises et les structures d'accompagnement économique du territoire
- Continuer le travail partenarial et collaboratif autour de la stratégie d'attractivité (COPIL)

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

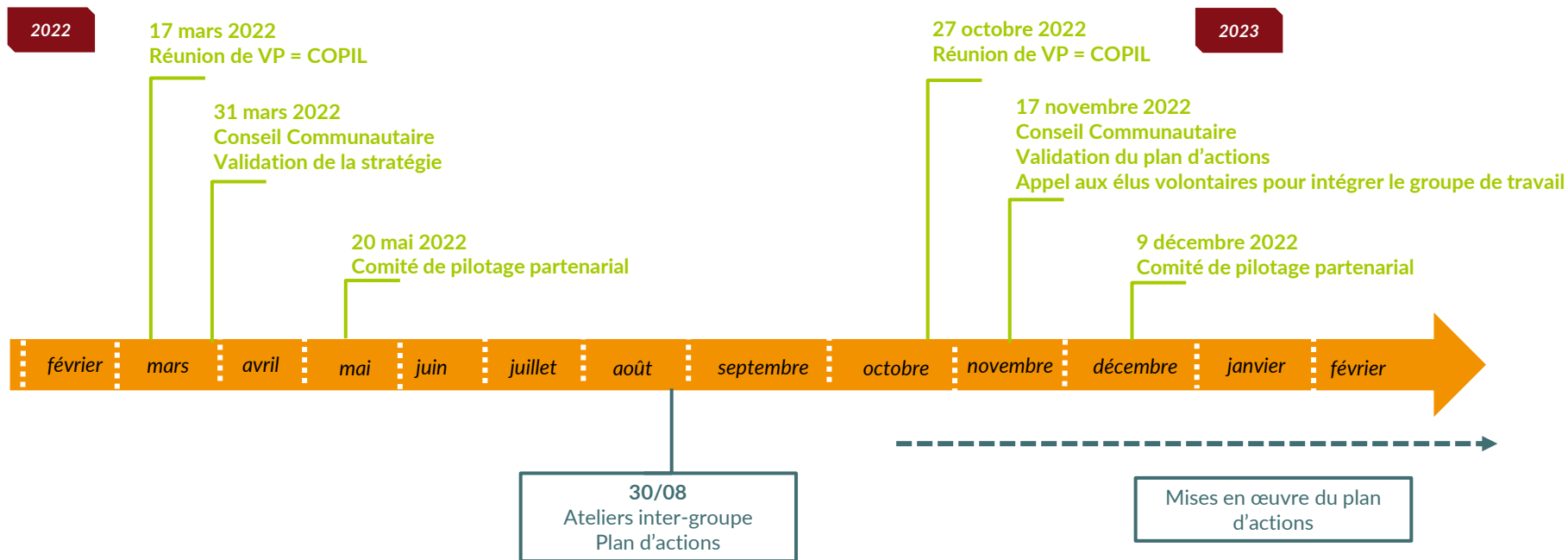
Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20/12/2022
ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

Appel à candidature pour rejoindre le groupe d'élus

- Délai : jusqu'au 25 novembre 2022
- Contact : attractivite@melloisenpoitou.fr

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

12. Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les fiches-socles de la stratégie d'attractivité économiques et touristique, qui donnent un cadre d'actions suite à l'adoption des enjeux à relever et des objectifs à atteindre ;
- **FAIRE APPEL** aux élus communautaires intéressés pour rejoindre le groupe de travail chargé de suivre la mise en œuvre concrète de cette stratégie.

Attractivité économique et

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

13. Dispositif d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Contexte et objectifs

- **Déploiement de la stratégie Attractivité sur le volet Agricole et Alimentaire**
 - Fiche socle : Soutenir les projets agricoles : installation et transmission-reprise
 - ⇒ Objectif : Accompagnements financiers des projets agricoles en complément des dispositifs déjà existants
 - L'EPCI a la compétence « Immobilier d'entreprise »
 - Expérimentation d'un accompagnement financier pour l'immobilier spécifique aux activités agricoles
 - Enveloppe budgétaire 2022 : 50 000 €
- **Format et calendrier**
 - Dispositif sous forme d'appel à projets
 - **1^{er} Appel ouvert du 21 novembre 2022 au 28 février 2023** avec 2 périodes de dépôt des dossiers :
 - 1ère dépôt : 7 décembre 2022
 - 2ième dépôt : 28 février 2023
 - 2^{ième} Appel à projet printemps 2023 à automne 2023
 - ⇒ Possibilité d'évolution du dispositif selon l'expérience des premières demandes

Conseil communautaire - 17 novembre 2022

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

13. Dispositif d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Modalités d'éligibilité

- **Bénéficiaires**

- Exploitant agricole personne physique ;
- Exploitant agricole personne morale, exerçant dans un cadre sociétaire ou en association, dont l'objet est agricole ;
- les collectifs d'agriculteurs ou les structures juridiques (associations, GIE , SCIC, etc.) dont au moins 50 % du capital ou des droits de vote sont détenus par des exploitants et/ou des exploitations agricoles.

- **Conditions d'éligibilité du projet**

- Plancher de dépenses éligibles : 3 000 € hors taxe (HT)
- Siège d'exploitation ou de la société : les 62 communes du territoire de Mellois en Poitou

- **Les dépenses éligibles**

- Les dépenses éligibles concernent prioritairement des travaux en lien à des aménagements favorisant le développement de l'activité à destination des circuits de proximité dont la restauration hors domicile.
- Coûts des travaux en Hors Taxes :
 - Construction et/ou extension en neuf
 - Réhabilitation de l'existant
 - Achat de matériaux
 - Location de matériel BTP
 - Dépense de voiries et réseaux divers, terrassement.
- Les travaux devront être réalisés dans un délai de 12 mois après validation de l'accompagnement.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

13. Dispositif d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Degré d'accompagnement

- **Montant et taux d'aide**
 - Plafond de dépenses éligibles par dossier : 30 000 € HT
 - Taux d'aide publique : 30 %
 - Bonification pour les exploitations engagées en production biologique ou dans une démarche Haute Valeur Environnementale : 10 %
- **Priorisation des dossiers**
 - 1^{er} Appel à projet : Priorité donnée aux nouveaux installés et jeunes agriculteurs
 - Pour le second Appel à projet, ordre décroissant des priorités :
 - les primo-demandeurs,
 - les non primo-demandeurs jeunes agriculteurs ou nouveaux installés,
 - les autres non primo-demandeurs.

Attractivité économique et

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

13. Dispositif d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Sélection des dossiers

- **Mise en œuvre d'un comité d'attribution**

Un comité local d'attribution étudiera les demandes après instruction technique.

Pour cette instruction technique un échange avec les partenaires économiques pour avis sera réalisé.

Proposition composition :

- 5 élus communautaires dont le vice-président délégué à l'Attractivité
- 2 élus communaux

Chaque membre détient une voix délibérative



La sélection des dossiers sera réalisée par le comité local d'attribution le 14 décembre 2022 à 10h

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

13. Dispositif d'aide à l'immobilier permettant de développer les filières agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeur ajoutée locale

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER**, à titre expérimental, la création d'un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise encourageant la production, la transformation et la vente de produits alimentaires issus du territoire de Mellois en Poitou, pour une enveloppe de 50 000 € ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à ce dossier.

EDUCATION – POLITIQUE SCOLAIRE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Rappel du contexte

Pour Mellois en Poitou, le Projet Éducatif de Territoire c'est :

- une démarche collective pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
 - un engagement contractuel entre la communauté de communes et l'État.
 - un sens donné à sa politique enfance, jeunesse et scolaire.
-
- Le précédent PEDT 2018-2021 s'est terminé le 31/07/2021

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Calendrier

Février à
mars 2021 :

- Evaluation par tranches d'âges avec les partenaires

Vendredi 9
avril 2021 :

- Présentation de l'évaluation au comité de pilotage (sur ½ journée)
- Travail des nouveaux objectifs stratégiques (sur ½ journée)

Vendredi 30
avril 2021 :

- Poursuite des travaux sur les objectifs stratégiques (½ journée)
- Travail sur les objectifs opérationnels par tranches d'âges et les critères d'évaluation (½ journée)

Mai 2021 :

Ecriture du PEDT
2021-2024

Juillet 2021

: 1er juillet 2021 :
Délibération en conseil
communautaire du
PEDT 2021-2024

À compter de mai 2021

- Travaux par tranche d'âge sur les objectifs opérationnels, les plans d'actions et les critères d'évaluation

PEDT à l'échelle de Mellois en Poitou

Conseil communautaire – 17 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022 

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Calendrier

- Définition des objectifs opérationnels par tranches d'âges avec les membres des groupes de travail.
- Validation en comité de pilotage du 24 juin 2022
- Présentation en conseil communautaire du 17 novembre 2022

Rappel des élus référents et coordonnateurs des groupes de travail

- 0-3/6 ans : Mme BINET Frédérique, Mme PICARD Marylène et Magalie BEAUCLAIR
- 3-12 ans : Mme JACINTO-DEMION Roselyne, Mme LAMBERT-BORDIEC Ingrid, Mme SAINTIER Marie-Emmanuelle et Julien CASCARINO
- 12- 17/25 ans : Mme PROU Marie-Hélène, M. CHARPENTIER Patrick, Julien CASCARINO (par intérim 1^{er} semestre 2022), Jackie RAUTUREAU

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

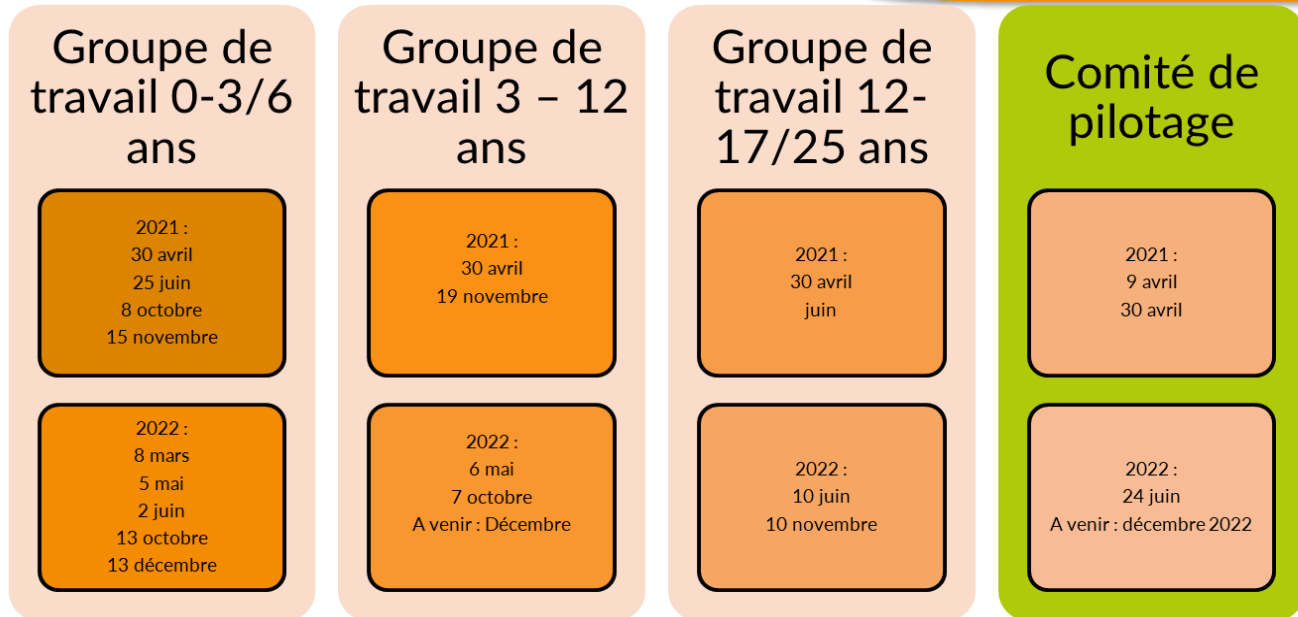
ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Calendrier

Depuis le 30 avril 2021

- Travaux par tranche d'âge sur les objectifs opérationnels, les plans d'actions et les critères d'évaluation



Démarche PEDT 2021-2024

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022 

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Rappel - Objectifs stratégiques

- Favoriser la mise en œuvre d'une culture de la bienveillance éducative.
- Développer et promouvoir l'accès aux services et à l'offre éducative pour assurer l'équité sur le territoire.
- Accompagner les familles dans la parentalité et favoriser la co-éducation.
- Favoriser et accompagner la citoyenneté pour permettre à la fois l'épanouissement de soi et le vivre ensemble.
- Structurer et promouvoir un accès à des activités diversifiées (culturelles, artistiques, sportives ...)

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Objectifs opérationnels et point d'étape

- Présentation des synthèses des travaux menés pour définir les objectifs opérationnels par tranches d'âges avec les membres des groupes de travail, les critères d'évaluation et point d'étape des plans d'actions.
 - Groupe de travail 0-3/6 ans : Présentation par Marylène PICARD et Frédérique BINET – Coordonnateur technique : Magalie BEAUCLAIR
 - Groupe de travail 3-12 ans : Présentation par Roselyne JACINTO et Marie-Emmanuelle SAINTIER – Coordonnateur technique : Julien CASCARINO
 - Groupe de travail 12-17/25 ans : Présentation par Marie-Hélène PROU et Patrick CHARPENTIER – Coordonnateur technique : Julien CASCARINO/Jackie RAUTUREAU

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Le PEDT = un travail en réseau

- Construction/développement du réseau des acteurs sur toutes les tranches d'âges
 - Petite enfance : environ 15-20 personnes. Directeurs structures accueil du jeune enfant communautaires et multi accueils associatifs (Les enfants d'abord, CSC du mellois), responsables de relais petite enfance, responsable ludothèque, référent parentalité Cellois, coordinatrice du CSC du Mellois, partenaires CAF, MSA Poitou, Département, cheffe service Antenne Médico-sociale Melle, élus et responsables secteurs.
 - Enfance : Environ 15 personnes. animateurs et/ou directeurs de structures d'associations du territoire (Belle et Lambon, CSC du Mellois, Vac'Ani, La Bêta-Pi ...) et communautaires, CAF, MSA Poitou, Ecole de Musique du Pays Mellois et élus.
 - Jeunesse : Entre 15 et 20 personnes. Nombreuses associations du territoire (CSC du Mellois, URFR, Toits etc, La Bêta-Pi, Vac'Ani, ...), élus communaux, établissements scolaires, l'institut Régional d'éducation et de la promotion de la santé, la Région, L'Agora – Maison Des Adolescents, la mission locale et les directeurs de structures jeunesse du territoire (communautaire et associatifs)

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Groupe de travail 0-3/6 ans

- 2021, 3 actions concrètes :
 - Mise en place de séance d'analyses de la pratique à destination des professionnelles communautaires et associatives.
 - Réalisation d'un diagnostic de la Petite Enfance sur le territoire.
 - Création d'un label parentalité par le Département.

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Groupe de travail 0-3/6 ans

- 2022, thématiques travaillées lors des rencontres :
 - L'accueil : occasionnel et d'urgence
 - L'accompagnement à la parentalité
 - La définition de la bienveillance éducative
 - La pénurie de personnel pour les métiers de la petite enfance.
 - Comment développer « l'aller vers »
 - Inclusion/handicap
- Des rencontres peuvent se créer les opportunités : rdv avec le conseiller pédagogique de l'Education Nationale : souhait d'harmoniser les passerelles entre structures et les écoles maternelles.
- Volonté de créer des outils en ligne (cartographie, recensement des services ...)

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Groupe de travail 3-12 ans

- Les projets/actions terminées :
 - 2019 : Travail sur la bienveillance éducative
 - 2020 : le Covid impacte le travail de réseau
 - 2021 : Évaluation + construction du nouveau PEDT
 - 2021 : Travail sur le rythme de l'enfant
 - 2021-2022 (en cours) : Groupe de travail sur les TAP des écoles communautaires piloté par la Ligue de l'Enseignement
- En fonction des rencontres et de l'actualité, les projets peuvent naître :
 - Groupe de travail communautaire sur le harcèlement scolaire va s'ouvrir à de multiples acteurs dont l'Education nationale qui propose de présenter le travail fait sur ce domaine.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Groupe de travail 3-12 ans

- 2 objectifs stratégiques priorisés par le groupe :
 1. Développer et promouvoir l'accès aux services et à l'offre éducative pour assurer l'équité sur le territoire.
 2. Accompagner les familles dans la parentalité et favoriser la co-éducation ;
- Projets et/ou actions en cours sur l'objectif autour de l'accès aux services et l'offre éducative :
 - Projet de groupes de paroles (mise en place 2023) ;
 - Projet de forum (mise en place 2023).

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Groupe de travail 3-12 ans

- Organisation en 2 sous-groupes : 1 groupe travaille sur l'organisation du forum d'échanges et d'ateliers et l'autre travaille sur la mise en place des groupes de paroles.
- Actions à destination des animateurs, des agents des écoles, des agents périscolaires etc.



Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Groupe de travail 12-17/25 ans

- Actions portées sur 2021, 2022 et début 2023
 - Poursuite sur l'accueil des services civiques.
 - Spectacle « Paye ton adolescence » autour des stéréotypes de genre.
 - Création d'une cartographie en ligne des acteurs de cette tranche d'âge du PEDT.
 - Réponse à appel à projet par La Bêta-Pi, Toits Etc et le CSC du Mellois soutenu et abondé par le collectif du PEDT sur l'engagement des jeunes avec 2 axes : formation des acteurs et accompagnement des projets des jeunes.
 - Temps de travail et formation autour construction collective sur l'accompagnement à l'engagement des jeunes sur ce territoire
 - Temps d'expérimentation de suivi des projets
 - Temps de retour/bilan sur les projets des jeunes et définition de l'accompagnement des projets des jeunes.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Groupe de travail 12-17/25 ans

- Actions portées sur 2021 et 2022
 - Formation aux Premiers Secours en santé mentale pour 32 acteurs du réseau. Co-porté avec le Contrat Local de Santé, Toits Etc et les services (à poursuivre sur 2023).
 - Forte mise en réseau des acteurs jeunesse communautaires avec des rencontres entre jeunes et rencontres professionnelles.
 - Projet en cours de réflexion/construction : un festival des jeunes du Mellois pour lancer l'été (juillet 2023).
- Les projets en lien avec les objectifs du PEDT se construisent en fonction des besoins et des problématiques rencontrées par les acteurs mais aussi par les jeunes du territoire.
 - Intérêt du réseau : porter projets communs, favoriser interconnaissance et la construction culture commune pour solliciter les bons acteurs selon les besoins des jeunes

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD et Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Et dans la dynamique du collectif...

- Groupe de travail Rythme de l'enfant
- Groupe de travail TAP (accompagné techniquement par La Ligue de l'Enseignement)
- Groupe de travail Diagnostic de la petite enfance (Présentation faite aux partenaires le 6 juillet 2022)
- Groupe de travail Prévention – Santé (Animé par Sandrine FERRU (MSA Poitou) et Vanessa FERRERO)

14. PEDT - Présentation des objectifs opérationnels et avancée des groupes de travail par tranches d'âges

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des objectifs opérationnels des groupes de travail par tranches d'âges relatifs au PEDT 2021-2024, tels qu'annexés.

CLIMAT – AIR - ENERGIE

15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

- **La forme juridique** : un contrat d'objectifs avec l'ADEME (agence de la transition écologique), où le versement de la subvention est conditionné à l'atteinte d'objectifs
- **La philosophie** :
 - Un soutien pour les territoires **pour impulser ou renforcer le projet territorial de transition** de la collectivité, en s'inscrivant dans les politiques et stratégies déjà en place sur le territoire (CRTE, PCAET réalisé en parallèle, PDLPM, PLUi-H...).
 - Une **approche transversale**, décloisonnant les thématiques, pour accompagner les politiques territoriales de transition écologique (climat, air, énergie et économie circulaire, déchets...),
 - Une démarche **d'amélioration continue** pour engager ou renforcer une politique territoriale de transition écologique quel que soit leur niveau de **maturité** en la matière,
 - Un appui avec les **référentiels Territoires Engagés Transition Ecologique volets Climat-Air-Energie (CAE) et Economie Circulaire (Eci)**

15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

✓ Un accompagnement financier sur 4 ans jusqu'à 350 000 €

- Part fixe + part variable conditionnée à l'atteinte des objectifs

✓ Un accompagnement méthodologique et technique :

- Le **cadre méthodologique** éprouvé des référentiels Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire (ECi)
- L'appui spécifique d'un **conseillers CAE et d'un conseillers ECi** (état des lieux et renseignement du référentiel, aide à la conception du programme d'actions, à l'animation en interne...)
- Des **réseaux nationaux et régionaux des utilisateurs des référentiels ECi** (Accompagnement technique et juridique mutualisé, webinaire...)

✓ Une labellisation valorisant notre engagement



15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)



15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Les modalités de financement



PHASE 1 – JUSQU'À 18 MOIS

Je m'engage, je fédère, je fixe un cap

Versement d'une part fixe de 75 000 €
dès la 1^{ère} année, si...



référentiel TETE CAE
et ECI – Réalisation



Compléments Diag
Territoriaux



Interne Externe
effective –



1^{er} Plan d'action

Aide pour :

- le recrutement / financement d'un-e chargé-e de mission,
- des études,
- des actions d'animation, de communication, de formation,
- ...

PHASE 2 – JUSQU'EN FIN DE 4^{ème} ANNEE

Je mets en œuvre

Versement d'une part variable sur objectifs de
275 000 € max



Objectif de progression selon
audit initial

Points d'avancements annuels et bilan
final fin de 4^{ème} année
avec mesure de la progression

=> Versement du solde, avec ajustement
de la part variable en fonction de
l'atteinte des objectifs

Aide pour :

- la mise en œuvre du programme d'actions
- L'animation
- Le recrutement d'un-e chargé-e de mission
- ...

Climat – Air – Énergie

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Comment sont mesurés les objectifs ?



Progression des scores au regard du référentiel CAE

Programme de management et de labellisation pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.



Progression des scores au regard du référentiel ECi

Démarche d'amélioration continue, permettant d'aider concrètement une collectivité à définir, suivre et évaluer sa politique territoriale économie circulaire.



Atteintes d'objectifs spécifiques complémentaires

2 à 4 objectifs à définir entre la direction régionale de l'Ademe et la collectivité territoriale en fonction des spécificités et priorités locales.

La collectivité est notée sur les points correspondant à ses compétences

Climat – Air – Energie

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

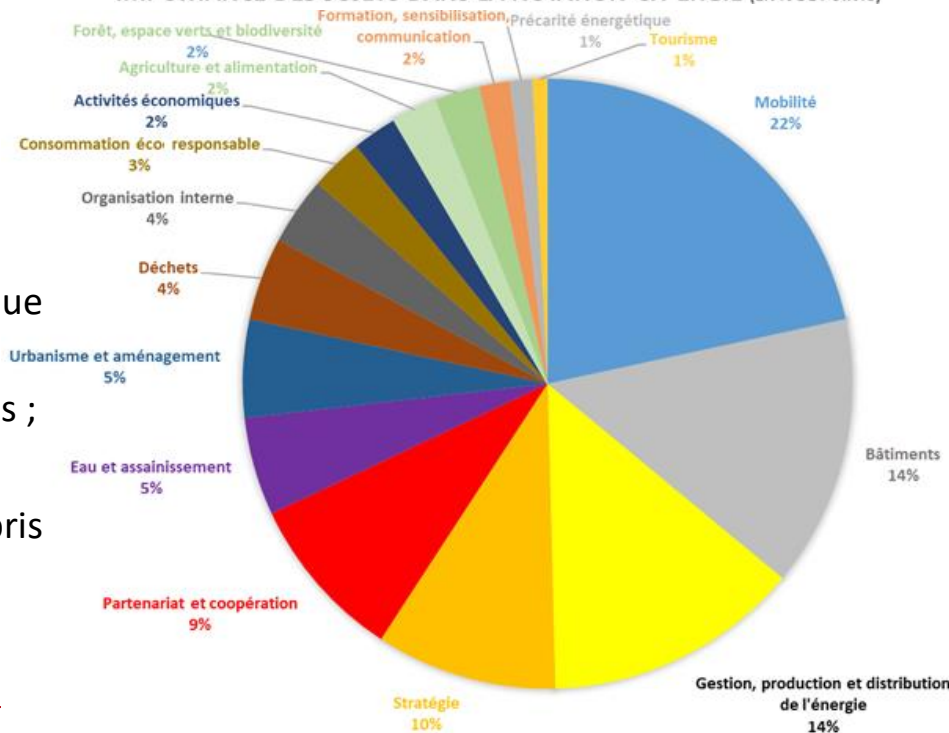
Le référentiel climat – air – énergie, ex « Cit'ergie »

Cit'ergie est un label de « bonne conduite » qui récompense pour une durée de 4 ans le processus de management de la politique énergétique d'une collectivité en cohérence avec des objectifs climatiques.

Le processus Cit'ergie permet à une collectivité :

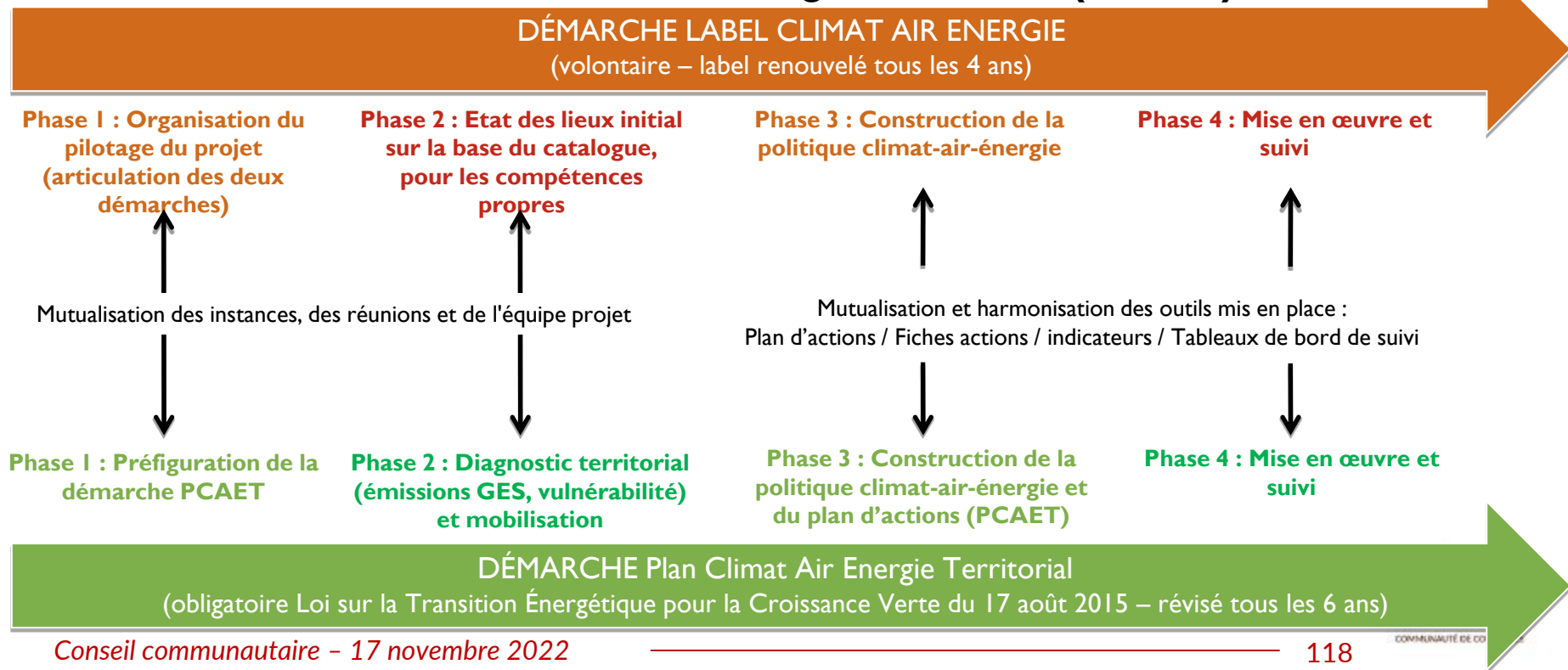
- d'identifier les forces et les faiblesses de sa politique énergie-climat ;
- de comparer ses pratiques à celles d'autres collectivités ;
- de se fixer des objectifs de progrès ;
- de mettre en œuvre les mesures adéquates y compris dans son organisation interne ;
- de suivre les résultats de son action.

IMPORTANCE DES SUJETS DANS LA NOTATION CIT'ERGIE (EN % DE POINTS)



15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Articulation avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

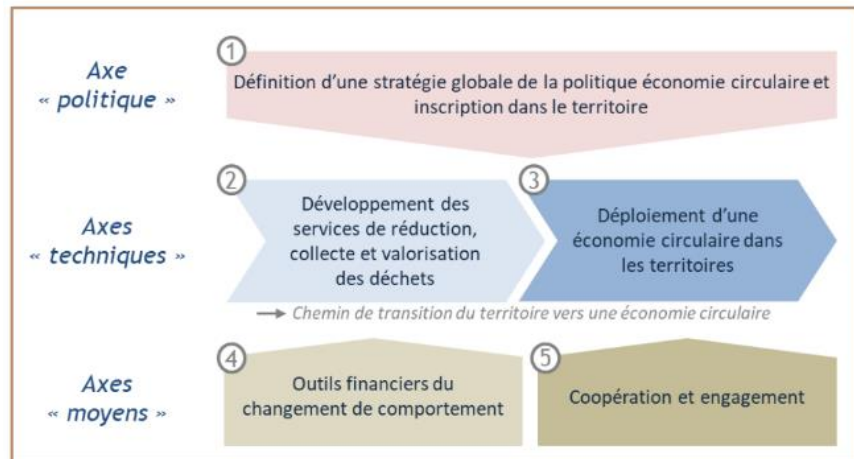


15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Le référentiel économie circulaire

Le **référentiel ECI** est un outil complet et opérationnel, permettant d'avoir une **vision globale et stratégique** de la politique d'économie circulaire d'une collectivité. Ce programme a pour but, à travers une démarche d'amélioration continue, d'aider concrètement chaque collectivité dotée a minima d'une compétence Économie à :

- faire un état des lieux de la politique économie circulaire ;
- définir une stratégie d'actions ;
- suivre et évaluer la performance globale de la politique territoriale économie circulaire.



15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

L'économie circulaire contribue à :

- Fixer l'emploi localement
- Limiter la dépendance aux matières premières
- Accompagner la transformation des modèles économiques des activités locales.



L'économie circulaire s'intègre dans tous les autres champs politiques, avec une approche économe et une incidence durable.



15. Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Le conseil communautaire est invité à :

- **ENGAGER** la collectivité dans la définition d'un contrat territorial intégré avec l'ADEME : le COT Contrat d'Objectif Territorial « Territoire Engagé Transition Ecologique » en vue du futur « CRTE contrat territorial de relance et de transition écologique » avec l'Etat ;
- **DEPOSER** une candidature pour solliciter les financements et l'accompagnement associés ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention jointe en annexe ;
- **AUTORISER** le Président ou tout délégataire de son choix à accomplir toute formalité et adopter tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

AMENAGEMENT

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

16. Plan local d'urbanisme (PLU) de Mougou (Aigondigné)

- Approbation

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Objectifs de la modification du PLU

- Répondre aux besoins de développement de l'urbanisation sur le bourg de Mougou
- Assurer un aménagement cohérent
- Modifier le règlement écrit des zones Ue et Aue
- Toiletter la liste des emplacements réservés

Procédure

- Un affichage de la délibération pendant 1 mois aux en mairie et au siège de l'EPCI,
- Mention de cet affichage sera effectuée dans un journal du département,
- Publication sur le Géoportail de l'urbanisme.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

16. Plan local d'urbanisme (PLU) de Mougou (Aigoudigné) - Modification n°1 – Approbation

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification n°1 du PLU de Mougou telle qu'elle est annexée à la présente délibération,
- **RENDRE EXÉCUTOIRE**, conformément à l'article L.153-23 du code de l'urbanisme, la modification n°1 du PLU de Mougou.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

17. Plan local d'urbanisme (PLU) de Fressines - Modification simplifiée n° 2 – Approbation

Objectifs de la modification du PLU

- Admettre les activités à vocation industrielle
- Permettre aux habitations existantes de s'étendre et de construire des annexes

Consultation :

- Absence de remarques des personnes publiques associées,
- Absence de remarques dans le cadre de la mise à disposition du public.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

17. Plan local d'urbanisme (PLU) de Fressines - Modification simplifiée n° 2 – Approbation

Procédure

- Un affichage de la délibération pendant 1 mois aux en mairie et au siège de l'EPCI,
- Mention de cet affichage sera effectuée dans un journal du département,
- Publication sur le Géoportail de l'urbanisme.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

17. Plan local d'urbanisme (PLU) de Fressines - Modification simplifiée n° 2 – Approbation

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de Fressines, conformément au dossier joint à la présente délibération,
- **RENDRE EXECUTOIRE** la modification simplifiée n° 2, conformément à l'article L.153-48 du code de l'urbanisme.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

18. Avis sur un projet de centrale photovoltaïque l'opérateur URBA 399 sur la commune de Sauzé-Vaussais

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Le site

- Parcelle située en quasi-totalité en zone agricole A du PLU de Sauzé-Vaussais,
- L'extrémité nord-est de la parcelle est située en zone naturelle N,
- Localisé, en majeure partie, à l'emplacement d'une zone de mise en dépôt définitif de matériaux excédentaires et/ou inutilisables issus du chantier de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) Tours/Bordeaux.



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

18. Avis sur un projet de centrale photovoltaïque au sol URBA 399 sur la commune de Sauzé-Vaussais

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Le projet :

- Centrale solaire photovoltaïque au sol d'une surface de 23 619 m² sur un terrain de 51 325 m²,
- Mise en place d'un atelier ovin, d'une prairie naturelle,
- Plantation d'un verger dont la production de fruits serait directement et localement valorisée

Le porteur du projet : URBA 399

- Une société de projet créée par URBASOLAR
- Probable entrée au capital de SEOLIS

Impact du projet

- Sur le paysage et le patrimoine : faible
- Enjeu agricole de la zone : faible
- Effets du projet sur l'agriculture en phase d'exploitation : modérés

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

18. Avis sur un projet de centrale photovoltaïque au sol porté par l'opérateur URBA 399 sur la commune de Sauzé-Vaussais

Le conseil communautaire est invité à :

- **EMETTRE** un avis sur le projet de centrale photovoltaïque au sol porté par l'opérateur Urba 399 sur la commune de Sauzé-Vaussais.

CYCLE DE L'EAU

Cycle de l'eau

19. Changement de périmètre du syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise - SMBVSN

Nouveau périmètre et changement de siège social

- Intégration de plusieurs communes de la Communauté de communes Aunis Atlantique
- Intégration de zones blanches du Bassin du Clain sur la Communauté de Communes Val de Gâtine
- Transfert de l'adresse du siège social de la CAN au siège administratif, Résidence du Cèdre à Niort, 95 Boulevard de l'Atlantique à NIORT

- Intervention de Monsieur Philippe GACLIN

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE



19. Changement de périmètre du syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise - SMBVSN

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Sèvre Niortaise tels que décrits sur la délibération annexée, ainsi que le projet de périmètre qui en ressort ;
- **AUTORISER** Monsieur le président ou le vice-Président délégué à accomplir toutes formalités et adopter tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

20. Information - Réponse à la question posée lors du conseil communautaire du 17 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Monsieur Fabrice MICHELET
SLO
2022

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
01/01/1974 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	3,05
01/01/1985 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	6 707,75
01/01/2003 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	1 600,00
01/01/2003 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	3 200,00
01/01/2003 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	3 200,00
01/01/2004 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	1 600,00
31/12/2016 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	2 000,00
01/01/2020 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	6,12
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
25/03/2019 - Subventions	CENTRE SOCIO CULTUREL			279 000,00
25/03/2019 - Subventions	CENTRE SOCIO CULTUREL			91 000,00
25/03/2019 - Subventions	ASSOCIATION BELLE ET LAMBON			155 000,00
25/03/2019 - Subventions	ECOLE DE MUSIQUE			140 000,00
25/03/2019 - Subventions	EPICERIE SOCIALE			58 000,00
29/04/2019 - Subventions	OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS			182 000,00

BP 2022 – Budget principal
Liste des organismes dans
lesquels a été pris un
engagement financier

Questions diverses

20. Information - Réponse à la question posée lors du conseil communautaire du 12 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

SLO

12_2022

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
01/01/1974 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	2 131,24
01/01/1974 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	3,05
01/01/1985 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	6 707,75
01/01/2003 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	1 600,00
01/01/2003 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	3 200,00
01/01/2003 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	3 200,00
01/01/2004 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	1 600,00
31/12/2016 - PARTS SOCIALES	SEM CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT	2 000,00
01/01/2020 - PARTS SOCIALES	CRCA	ETABLISSEMENT BANCAIRE	ETABLISSEMENT BANCAIRE	6,12
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
25/03/2019 - Subventions	CENTRE SOCIO CULTUREL			288 353,75
25/03/2019 - Subventions	CENTRE SOCIO CULTUREL			91 000,00
25/03/2019 - Subventions	ASSOCIATION BELLE ET LAMBON			160 506,97
25/03/2019 - Subventions	ECOLE DE MUSIQUE			139 800,00
25/03/2019 - Subventions	EPICERIE SOCIALE			58 306,00
29/04/2019 - Subventions	OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS			182 000,00

CA 2022 – Budget principal
Liste des organismes dans
lesquels a été pris un
engagement financier

Questions diverses

- Intervention de

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

20. Information - Réponse à la question posée lors du conseil communautaire du 22 septembre 2022

BP 2022 – Budget TEOM

Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SMITED	01/01/2017	ELIMINATION DES DECHETS	1 735 671,30
SMITED	01/01/2017	PARTICIPATION CHARGES ADMINISTRATIVES	66 568,00
SPL UNITRI	18/01/2018	AVANCES EN COMPTE COURANT	26 017,00

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

20. Information - Réponse à la question posée lors du conseil communautaire du 22 septembre 2022

CA 2022 - Budget TEOM

Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SMITED	01/01/2017	ELIMINATION DES DECHETS	1 624 668,10
SMITED	01/01/2017	PARTICIPATION CHARGES ADMINISTRATIVES	66 462,00
SPL UNITRI	18/01/2018	AVANCES EN COMPTE COURANT	26 016,50

Questions diverses

- Intervention de

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

21. Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Questions diverses

- Intervention de

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

22. Information sur les points à l'ordre du jour de la Conférence des Maires du 3 novembre 2022

- Présentation de la commune de Loubigné,
- Contrat régional,
- Point d'information en prévention des risques,
- Présentation du plan de sobriété énergétique,
- Questions diverses.

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice SLOTT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

23. Agenda des réunions

- Jeudi 1^{er} décembre 2022 - Bureau communautaire - Salle de la Béronne (les Arcades) à Melle
- Jeudi 8 décembre 2022 - Conférence des maires - Lieu à définir
- Jeudi 15 décembre 2022 - Conseil communautaire - Salle des fêtes à Celles-sur-Belle

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 079-200069755-20221215-C15_12_2022_02-DE

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

